

# LE

# PEUPLE



## COURRIER

DE LA CÔTE ·  
DU · SUD



CAHIER A 76e Année Série D, Vol. 4 No. 16

Mercredi 21 avril 1976

.30 cents.

### Bombardier:

# La grève est finie

[ J. P. O. ] Les 325 employés syndiqués de Matériel de Transport Bombardier de La Pocatière ont mis fin à une longue grève de quatre mois et demi en acceptant, la semaine dernière, les dernières offres patronales dans une proportion de 65 pour cent.

C'est jeudi dernier, lors d'une assemblée générale qui regroupait 238 syndiqués affiliés à la CSN que les employés ont pris le vote sur les dernières offres de la compagnie. Ceux-ci n'ont pris qu'un seul vote portant à la fois sur plusieurs aspects de la convention, soit les salaires, les clauses normatives, le protocole de retour au travail et l'engagement de la compagnie à défendre le nouveau contrat devant la commission Pépin. 156 employés, contre 82, se sont prononcés en faveur des dernières offres et pour le retour au travail.

Au chapitre des salaires, les employés ont obtenu une augmentation de 24.3 pour cent pour la première année du contrat, ce qui représente une hausse moyenne de 96 cents l'heure. Initialement, le syndicat réclamait un rattrapage de \$1.00 l'heure pour tous, plus une augmentation horaire et des bénéfices marginaux évalués à 45 cents. Pour les deuxième et troisième année de la convention, les augmentations salariales seront respectivement de 9 et 7 pour cent.

Selon ces offres monétaires, la moyenne des salaires passera de \$3.88 à \$4.84 l'heure chez Bombardier. Le plus bas salaire passera de \$3.53 à \$4.35 au 30 septembre 1975 pour atteindre \$5.07 au 30 septembre 1977. Quant à la catégorie des travailleurs les mieux rémunérés, les outilleurs, ils gagneront \$5.80 à la signature de la convention pour atteindre \$6.76 l'heure à la fin du contrat.

Outre les clauses salariales, les employés ont également fait des gains importants sur plusieurs clauses normatives telles les vacances, l'assurance collective, la méthode de promotion et l'ancienneté qui sera désormais basée sur la date d'embauchage et non plus sur le temps de service. Les bénéfices marginaux ainsi obtenus sont évalués entre 7 et 8 pour cent.

[ Suite à la page 2 ]

## Qui gagnera l'Oldsmobile 1976? collaboration de Plourde Automobiles

C'est dimanche soir, le 25 avril, à Place Le Gerموir, Montmagny, que l'on connaîtra les heureux gagnants des quatre grands prix de la super-promotion de votre Journal LE PEUPLE-COURRIER.

Le premier grand prix, l'Oldsmobile 1976 Cutlass S coupé, offerte en collaboration avec Plourde Automobiles de Ville La Pocatière, sera attribuée à l'une des 35 personnes que le hasard a favorisées lors des tirages préliminaires effectués chez chacun des 35 marchands participants.

Quant aux trois autres prix, soit une T.V. couleurs 20", un Cyclo-moteur et \$300 en argent, ils seront tirés au hasard parmi tous les billets de la promotion.

Vous trouverez la liste complète des gagnants préliminaires en page 10 de ce cahier. Dimanche soir, chacun d'eux recevra \$20.00 de son marchand respectif. Bonne chance à tous.



LA CABANE A SUCRE DU BON VIEUX TEMPS. "Le temps des sucres", l'époque d'un printemps, d'un souvenir de paix familiale et de prospérité humaine. Industries rentable, unique en son genre à travers le monde, les produits de l'érable à eux seuls composent l'or des sucres mondiaux tant ils sont recherchés. Comme dans le bon vieux temps, certains propriétaires d'érablières ne pourraient se départir de leurs chevaux pour la cueillette de l'eau d'érable, encore moins de l'eau de source pour nettoyer les récipients des évaporateurs et de la bonne chaleur de la cabane qu'alimente le bois de domaine. Et ce rêve enchanteur existe encore sur la Côte-du-Sud. Nous avons visité pour vous, l'érablière des Frères Bélanger de Cap St-Ignace. En léchant la palette, en suçant un bâton de tige, en faisant la trempette dans le sirop, en préparant un gâteau renversé, une tarte au sucre ou des crêpes, arrêtez vous à la page 19 du cahier A.

(Denise L. Bleney, *Peuple-Courrier*)



Nouvelle politique laitière

## Le Syndicat des producteurs de lait industriel n'est pas satisfait

(J.P.O.)— La nouvelle politique laitière annoncée mardi dernier par le ministre Whelan est loin de satisfaire le syndicat des producteurs de lait industriel de la Côte-du-Sud.

Dans un communiqué remis à la presse la semaine dernière, cet organisme représentant quelque 1300 producteurs souligne que si on a

fait grand état des augmentations qu'auront à subir les consommateurs (5 cents la livre de beurre et 4 cents la livre de lait en poudre), on a oublié de parler des implications qu'aura la nouvelle politique sur les producteurs.

Selon un porte-parole du syndicat, M. Adrien Lavoie, même si les producteurs

recevront 50 cents de plus du cent livres de lait, leur revenu net n'en sera pas pour autant amélioré. Tout en recevant un meilleur prix pour leur lait, ceux-ci devront payer plus cher pour les frais d'exportation qui passent de 65 cents à \$1.35 du cent livres de lait, soit une augmentation de 107 pour cent. De plus, si l'on tient

compte du fait que les coûts de production ont augmenté de 4% et que les producteurs devront probablement réduire leur production de 10 à 12 pour cent, on peut s'attendre à ce que leur revenu, loin de se stabiliser, diminuera d'environ 10 pour cent.

Interrogé à savoir si le syndicat des producteurs de

lait industriel convoquerait une assemblée des membres pour décider des moyens à prendre afin d'obtenir gain de cause, M. Lavoie a déclaré que le tout dépendra des décisions qui seront prises lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération provinciale des producteurs de lait industriel, assemblée qui se tiendra cette semaine.

## Les producteurs de bois de L'Islet exigent une augmentation

(A.F.)— Par voie de négociation, le taux d'augmentation est rendu à 12% sur le prix à l'usine, c'est ce que les producteurs de bois de l'Islet apprennent des délégués de l'office des producteurs à l'assemblée tenue le 12 avril à Ste-Perpétue.

La situation forestière s'est améliorée grandement; de nouvelles négociations sont en cours mais aucun prix la corde n'est encore fixé. M. Jules Castonguay de l'Office a déclaré aux producteurs que le ministère des Terres et forêts a décidé de donner préférence à la forêt privée; toujours selon M. Castonguay, les expéditions reprendront avec l'ouverture du trafic lourd. Un nouveau débouché s'ouvre aux propriétaires de boisés; il s'agit de l'usine Soucy de Rivière-du-Loup qui pourra recevoir 10,000 à 12,000 cordes de bois de notre région.

De nombreuses informations furent données sur la cartonnerie de Cabano, la tordeuse et sur l'aménagement d'un mouvement forestier dans l'Islet; à ce sujet les producteurs sont priés de se rendre aux soirées d'information qui se tiendront sous peu dans différentes localités.

Les propriétaires de boisés manifestent leur insatisfaction devant l'évaluation foncière qui pourrait favori-

ser le pillage des lots; le taux varie d'une paroisse à l'autre mais il est prévu pour 1977 un redressement pour normaliser un rapproche-

ment de la valeur réelle jusqu'à 80 et 85% qui donnerait justice à tout le monde; cette décision fut prise au conseil de comté et M.

Bernier de St-Cyrille s'est fait le porte-parole à cette réunion.

Les producteurs devront porter plainte à leur conseil

municipal même si ces démarches ont été exécutées en 1975, ils doivent maintenir leurs plaintes s'ils se considèrent trop évalués.

## La fusion de Kamouraska et Témiscouata; une maladresse difficilement explicable, selon le député Dionne

(J.P.O.) "La fusion des comtés de Kamouraska et Témiscouata est une maladresse difficilement explicable et les résidents de Témiscouata ont d'excellentes raisons de faire des instances en vue de conserver le nom et les limites de leur circonscription électorale."

C'est ce qu'a déclaré, le 6 avril dernier, le député de Kamouraska aux Communes M.C.E. Dionne, alors qu'il prenait la parole en Chambre sur le remaniement de la carte électorale.

Soulignant que ce n'est pas la première fois que les citoyens de Témiscouata ont à se battre pour sauvegarder leur comté, le député a

affirmé que beaucoup de gens ont été surpris en constatant que la commission fédérale des délimitations n'a pas tenu compte des récentes représentations à ce sujet.

Selon M. Dionne, la commission en prenant de telles décisions, ne tient pas suffisamment compte de la superficie des territoires et de la distinction qui doit exister entre circonscriptions rurales et urbaines. Il est facile de délimiter un nombre d'électeurs par régions, affirme le député mais il est beaucoup plus important de tenir compte de la situation géographique des distances et des services auxquels les

électeurs ont droit lorsqu'il s'agit de rencontrer leur député."

Faisant siens les arguments de la population de Témiscouata, M. Dionne estime que la décision de fusionner ce comté de Kamouraska est illogique parce qu'on n'a pas tenu compte des facteurs d'ordre géographique, sociologique et économique qui contribuent à créer des entités naturelles comme celles de Témiscouata.

ta.

Selon le député de Kamouraska aux Communes, la Commission fédérale de délimitation des circonscriptions électorales doit s'empresser d'éclairer sa lanterne et de faire preuve de logique en même temps que d'esprit de justice. En conséquence, cet organisme devrait revenir sur ses positions et modifier de façon satisfaisante les décisions prises antérieurement.

## Projet d'aqueduc et d'égout toujours en cours à St-Gabriel

(J.P.O.) Les études pour doter la municipalité de St-Gabriel d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluvial sont toujours en cours.

Confiée à la firme Lajoie, Pellerin et Associés de Québec, l'étude en est présentement à sa phase finale, soit la recherche de sources d'eau. Ces recherches devraient être complétées dans les prochaines semaines, après quoi le projet sera déposé au ministère des Affaires Municipales pour approbation.

Les premières démarches pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts remontent à plus d'un an à St-Gabriel. Actuellement, les égouts sont à ciel ouvert et les citoyens s'approvisionnent en eau à l'aide de puits artésiens.

Le coût de ce projet est estimé à environ \$1 million. Etant donné l'importance de cet investissement qui peut entraîner une hausse de taxe, le conseil, avant de prendre une décision définitive, tiendra des assemblées d'information et un référendum sur la question.

## Le C.L.S.C. Trois-Saumons à St-Cyrille

(D.L.B.)— Depuis mercredi le 21 avril se tiennent des cliniques de services de santé, de services sociaux et communautaires par le C.L.S.C. des Trois-Saumons à l'édifice municipal de St-Cyrille et il en sera ainsi tous les 15 jours suivant les besoins de la paroisse et des municipalités avoisinantes, nous informe un travailleur communautaire du C.L.S.C., M. Michel Côté.

A cet effet, la municipalité de St-Cyrille prête ses locaux au C.L.S.C. pour une période indéterminée.

On nous apprend qu'à Ste-Louise, les mêmes types de services sont en organisation et devraient commencer prochainement. Toutefois la permanence de ces activités tant à St-Cyrille qu'à Ste-Louise n'est pas assurée puisqu'elles sont expérimentales avant tout.

Cette décentralisation des services du C.L.S.C. Trois-Saumons fait suite à un sondage effectué il y a 2 ans par les responsables de l'équipe du C.L.S.C. et par le comité de liaison formé d'un représentant par paroisse plus d'un substitut, nous précise-t-on.

Donc, à St-Cyrille lundi le 21, les personnes qui auront à faire prendre leur prise de sang pourront rencontrer une infirmière du CLSC avec leur prescription médicale. Ce service sera offert entre 8 et 9 heures du matin.

Entre 13 et 21 heures, l'infirmière restera au service de la population pour consultation. Le Service Social assurera diverses consultations tant au sujet des problèmes conjugaux, impôt, assurance-chômage, sécurité de vieillesse, placement, etc...

Et à compter de 19.30 hres, un film sera présenté par le service communautaire. Film de la série «en tant que femmes» d'une durée d'une heure trente, sur la situation du mariage dans notre société: «J'me marie, j'me marie pas». Il en sera ainsi à la demande des citoyens, tous les 15 jours en plus des services techniques que le service communautaires peut offrir.

## Bombardier... [Suite de la page 1]

### PROTOCOLE DE RETOUR AU TRAVAIL

Au sujet du protocole de retour au travail qui faisait l'objet de litige à la toute fin des négociations, la compagnie a fait une nouvelle offre qui a donné satisfaction aux travailleurs. Contrairement à l'échéancier de trois semaines dont il avait été question auparavant, la compagnie s'engage à rappeler au travail une majorité des employés en deux jours. Ainsi, hier et aujourd'hui, 179 employés sont retournés au travail, ce qui représente 85% des travailleurs présentement inscrits sur la liste d'embauchage. Les autres seront appelés au fur et à mesure de la reprise des opérations.

### LA COMMISSION ANTI-INFLATION

Les dernières offres de la compagnie n'étant pas conformes aux règlements de la loi C-73, le nouveau contrat de travail devra inévitablement être soumis à la commission de lutte anti-inflation. A ce sujet, la compagnie s'est engagée à aller défendre l'entente intervenue devant la commission. Dans un document qui ne doit être signé par les représentants patronaux qu'après la signature de la convention, la compagnie précise que les augmentations accordées ne viennent pas à l'encontre de l'esprit de la loi parce que l'entreprise a changé de vocation et que le travail qui y est maintenant effectué est bien différent de celui qu'on y faisait auparavant. On souligne également que le contrat de la CTCUM prévoit une clause d'indexation en cas d'augmentation des salaires et du coût des matériaux.

Malgré cet engagement de la compagnie de défendre ses offres devant la commission Pépin, plusieurs travailleurs se sont montrés rébarbatifs à accepter les offres patronales, craignant que, par la suite, la commission "mette la hache dedans". Ce n'est donc que dans plusieurs semaines que les employés de Matériel de Transport Bombardier Ltée sauront si les gains réalisés après une grève de quatre mois et demi seront maintenus ou amputés.

# Brisson démissionne de son poste de principal à Casault

(D.L.B.)— La mise en opération du programme de rationalisation du secteur de l'industrie des viandes, (abattoirs, charcuteries, salaisons) au Québec obligera la fermeture de certains petits abattoirs le 1er juin prochain et la rénovation des autres à compter du 1er août.

Le président de l'Association des propriétaires d'abattoirs classe A du Québec, M. Lauréat Caron, de Montmagny, nous précise que l'A.P.A.Q. croit que ce programme veut améliorer la structure industrielle de ce secteur, pour la protection des consommateurs.

L'Association conçoit que les propriétaires d'abattoirs, même les plus petits, devraient être capables de s'aider eux-mêmes puisque le gouvernement subventionne à 35% le coût de toutes les rénovations des ateliers d'opération d'abattage s'il s'élève à \$10,000 ou plus. Considérant que ces rénovations peuvent être financées sur plusieurs années, l'Association des propriétaires d'abattoirs du Québec envisage tout de même la fermeture de certains petits abattoirs qui selon elle, sont tout de même très peu nombreux dans la région.

Pour les exploitants classe B qui abattent annuellement 200 têtes de bétail ou plus, l'indemnité versée pour désaffectation sera payée d'après le revenu net unitaire qui proviendrait de la vente des sous-produits de

chaque espèce indiquée, nous informe le président de l'A.P.A.Q.

« Cette réforme dans le secteur de l'industrie des viandes se compare à celle de l'industrie laitière qu'ont dû affronter plusieurs producteurs il y a quelques années », commente M. Caron. Les normes de propreté, de salubrité des lieux, de construction et d'opération se veulent obligatoires pour le bien de la population ajoute le président de l'Association en précisant toutefois que ce ne sont pas les petits abattoirs qui furent qualifiés de « charognard » à l'enquête de la CECO.

L'A.P.A.Q. ne craint pas que le prix de revient et de vente augmente considérablement suite à la fermeture de certains petits abattoirs et suite également à l'obligation de respecter les normes du Ministère de l'Agriculture, nous informe son président. Elle considère que les propriétaires d'abattoirs devraient investir sans crainte puisque les gens continueront de consommer de la viande.

M. Lauréat Caron, lui-même propriétaire d'un abattoir moyen, se voit obligé d'investir entre \$150,000 et \$200,000 pour l'agrandissement et l'équipement d'une salle de coupe en gros et pour l'ajout de frigidaires. Selon lui, tous les propriétaires d'abattoirs devraient envisager une dépense, onéreuse peut-être sur le coup, tout en se basant sur les besoins et les demandes de leurs commerces.



Nous étions en face, vendredi dernier, d'un homme détendu qui se prépare à assumer la tâche de directeur du bureau de placement du secteur de l'éducation du Service général des Organismes d'enseignement du Ministère de l'Éducation du Québec: Donald Brisson, maintenant ex-directeur principal de la Polyvalente Louis-Jacques Casault depuis le 14 avril dernier.

## Les propriétaires d'abattoirs investiront-ils suivant les normes du M.A.Q.?

(D.L.B.) M. Donald Brisson, directeur de la Polyvalente Louis-Jacques Casault à Montmagny remettait officiellement sa démission à la Commission Régionale Pascal Taché mercredi le 14 avril dernier.

Demain, jeudi le 22 avril, ce dévoué personnage occupera le poste de directeur du bureau de placement du secteur de l'éducation du Service Général des Organismes d'enseignement du Ministère de l'Éducation du Québec à Québec.

Ce poste offert et obtenu au moment même où le secteur de l'éducation est en crise,

ne se veut pas la pierre d'achoppement au conflit actuel, mais détermine réellement l'objectif du cheminement d'une carrière professionnelle, commentait le directeur de la Polyvalente lors de notre visite jeudi dernier.

Calculateur, idéaliste des relations, humaines, il réalise après bien des années de travail et d'effort qu'être directeur d'une école de 3000 élèves, c'est davantage une question d'administration.

Après avoir enseigné pendant cinq ans à la Régionale Chambly, il fut directeur de 1968 à 1972 à l'École Notre-Dame de Montmagny, entre-

temps il poursuivait des études en lettres à l'Université de Montréal. Par la suite, il fut principal adjoint à la Polyvalente Casault et à compter de 1973, directeur général.

Après des études en lettres, M. Brisson a suivi un cours en administration scolaire à l'Université Laval, il complètera cette année une maîtrise et entreprendra immédiatement après un M.B.A. (Master Business Administration).

Tout en occupant son nouveau poste, tout en suivant des cours, il aimerait bien enseigner quelque part, histoire d'en apprendre

d'avantage chaque jour.

Qui le remplacera?

M. Rosaire Laprise, directeur de la C.R.P.T. nous avouait vendredi dernier que la Régionale Pascal-Taché regrette le départ de M. Brisson en nous signifiant qu'elle ne peut toutefois le retenir.

Aussi, dès la mi-mai, le poste de directeur sera ouvert au public. Entre-temps, M. Jean Hébert, directeur général adjoint de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché coordonnera les activités et l'administration de la Polyvalente Casault, nous informe-t-il.

## BRICOLEURS

voilà votre nouveau magazine est maintenant en vente dans tous les kiosques à revues et dans plusieurs centres de rénovation.

### rénovation BRICOLAGE

le magazine des bricoleurs québécois

ENTRETIEN • REPARATION • CONSTRUCTION • DÉCORATION • JARDINAGE



Dans ce premier numéro vous trouverez:

Construisez vous-même  
**UN PATIO EN BOIS**  
Installation et remise en état de  
**VOTRE PISCINE**  
**GRATIS:**  
le plan complet d'une  
**CHALOUPÉ DE 11' 1/2**  
Avec votre fils, fabriquez un  
**RECEVEUR AUTOMATIQUE DE BASEBALL**  
La peinture/décoration rendue facile et agréable avec  
**SUPERGRAPHIC /**  
Le bricoleur du mois:  
**GILLES MORIN DE VAL-DAVID**

Bricolage/consommation  
**MINISTÈRE de la CONSOMMATION et des CORPORATIONS**  
Une idée pour habiller  
**UNE FENÊTRE**  
Le contreplaqué  
**CONNAISSEZ-LE MIEUX L'ÉLECTRICITÉ:**  
Ce n'est pas si compliqué!  
En mai, vérifiez  
**VOS GOUTTIÈRES**  
Un splendide  
**PLAN DE CHALET**  
Les pelouses et le potager  
**PAUL POULIOT**  
Les trucs de Monsieur  
**BRICOLE** etc. etc.

**ACHÉTEZ-LE DES AUJOURD'HUI**  
seulement \$1.50 l'exemplaire  
ou mieux encore

**SOYEZ D'ÉQUERRE**  
**ABONNEZ-VOUS POUR UN AN!**

Remplissez lisiblement ce coupon et retournez-le dès aujourd'hui à:

le magazine rénovation BRICOLAGE 20  
a/s Les Distributions Eclair Ltée  
8320 place de Lorraine  
Ville d'Anjou, P.Q. H1J 1E6

Oui, je désire m'abonner dès maintenant au magazine rénovation BRICOLAGE pour un an (12 numéros) \$15.00

ci-inclus ..... chèque ..... mandat-poste  
couvrant mon abonnement pour un an.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... PROV. .... CODE .....

**CINEMA**  
**LAFONTAINE**  
Commençant le 30 avril

**CINEMA**  
**CHARLES BRONSON**  
**'LE SOLITAIRE DE FORT HUMBOLDT'**  
Commençant le 30 avril

**CINEMA**  
**TACHE**  
Commençant le 30 avril

**18 ANS Adultes**  
**Le Sexe Qui Parle**  
COULEUR

## Commentaire La seule porte de sortie: L'industrialisation

Les autorités municipales de Montmagny augmentent l'évaluation foncière des nouveaux quartiers domiciliaires [Médar, Couture, 6e rue Ouest, et Nord-Est] en imposant des taxes spéciales. Cette résolution adoptée lors de la séance régulière du Conseil le 5 avril dernier fait suite à une réglementation votée le 10 octobre 1973, juste avant les élections municipales.

C'est ainsi que des propriétaires déjà fortement taxés devront payer de .76 à \$1.95 du pied linéaire frontal de leur terrain pour défrayer les coûts d'installation du réseau d'aqueduc et d'égoût dans leur secteur.

Dans les quartiers résidentiels où les propriétaires n'ont qu'entre 100 et 150 pieds de front, le supplément de taxe ne varie que de .75 à \$300 annuellement. Mais que penser de la situation non moins lamentable dans laquelle se trouve plongée certains cultivateurs habitant le Carré du Roi [développement Couture] ou certains rentiers, propriétaires de vastes terrains? L'agriculteur n'a pas les moyens de garocher ses deniers en payant une surtaxe annuelle de \$1000 à \$2000 pour des services municipaux qu'on a un jour décidé d'installer près de chez lui pour développer un quartier résidentiel. D'autre part le rentier, avec sa pension de vieillesse et ses quelques intérêts annuels n'a certes pas le goût de payer aussi cher son droit de propriété.

Dans l'un et l'autre cas, tous les deux se verront obligés de vendre leurs terrains, mais qui en voudra?... Sûrement pas les travailleurs industriels qui gagnent en moyenne \$5000 à \$7000 par année. Au seuil de la pauvreté, le citoyen d'aujourd'hui a peine à rejoindre les deux bouts avec sur les bras une famille de 2 à 4 enfants, un logement de \$125 à \$150 et une petite auto pour les besoins essentiels.

Mais considérant les coûts des développements domiciliaires à venir, lesquels devront être payés à 100% par les résidents du quartier selon la législation municipale... on peut donc tirer nos conclusions!

— Pour devenir propriétaires, les magnymontois seront obligés de gagner des salaires au-dessus de la moyenne... mais la plupart des industries actuelles ne le permettent pas.

Donc... la majorité des citoyens paieront des logements, qui selon la Régie des Loyers, sont aussi chers que ceux de la Côte-Nord où déjà les résidents bénéficient de salaires supérieurs à la Côte-du-Sud. Où est le problème?

Tout compte fait, la capitale de la Côte-du-Sud pourrait bien perdre son qualificatif si elle continue à s'enfermer dans un sous-développement chronique par des obligations municipales nécessitant des emprunts, des surtaxes...

**SA SEULE PORTE DE SORTIE: UNE INDUSTRIALISATION RAPIDE.**

Si les autorités municipales ne se penchent pas plus sérieusement sur le grandiose problème actuel, l'expansion économique de Montmagny continuera à décroître. L'âge moyen vieillira, les étudiants [capital et compétence de demain] s'exileront, les promoteurs industriels seront de moins en moins intéressés à venir s'installer chez nous et le cercle vicieux s'amplifiera.

**SOUAPE OU SECURITE???**  
A la fin du mois de mars dernier, le Conseil économique de Montmagny nous confiait qu'il avait l'intention de mousser la construction domiciliaire à Montmagny étant donné que depuis les dernières années il y a très peu de logements disponibles et que plusieurs travailleurs magnymontois s'exilent dans les municipalités avoisinantes.

Une étude auprès des employés des industries, des commerçants, des établissements publics, des entrepreneurs, des représentants des ministères gouverne-

mentaux, etc... est actuellement en cours dans cette cité pour connaître la situation réelle des conditions de logements de la majorité des citoyens de Montmagny. Et ce, précisément dans le but d'intéresser les contracteurs et vendeurs de maisons pré-usinées à construire des logements à Montmagny, pour que la ville prenne une expansion normale. C'est d'ailleurs ce que nous avouait récemment M. Eugène Weemass, directeur du Conseil économique de Montmagny et gérant intérimaire de la Cité.

Par contre, il y a spéculation de terrains, pénurie de logements, pourriture de logements municipaux, on pourrait même ajouter stratégie pour développer au maximum les nouveaux quartiers domiciliaires surtaxés au risque même d'envoyer les travailleurs magnymontois dans les paroisses avoisinantes.

Mais qui faudra-t-il un jour bousculer? Les autorités municipales ou les citoyens?

Qui a intérêt à développer la situation lamentable que certains magnymontois sont aujourd'hui obligés de vivre.

**L'ETABLISSEMENT DES TERRAINS S'IMPOSE.** Déjà plusieurs municipalités ont emprunté ce système qui développe d'une manière fonctionnelle les villes qu'on qualifie de "champignon" [ex: Sept-Îles, Chibougamau, Matagami].

Mais pour un réel développement domiciliaire Montmagny a besoin d'expansion industrielle et économique. "On" les prêche depuis des années. Aussi des citoyens font des pieds et des mains auprès des autorités gouvernementales pour obtenir un morceau de pain mais "on" n'amasse même pas les miettes. La plupart des industries en place subsistent continuellement les fluctuations du marché [ex: textile] et le taux de chômage augmente. Répercussion inévitable: la Commission d'urbanisme de Montmagny n'a enregistré aucune construction importante [commerces, industries, établissements gouvernementaux] en 1975.

"On" a soufflé un ballon en 1973 en moussant la création de nouveaux quartiers résidentiels mais il sera vite dégonflé si les autorités municipales, économiques et industrielles ne nous prouvent pas dès maintenant par des efforts et des contacts réels et publics qu'ensemble ils se donnent la main face à nos dirigeants gouvernementaux pour que s'installe chez nous au moins une nouvelle et imposante industrie rentable.

Les surtaxes seraient peut-être plus facile à payer... la population augmenterait, donc la construction domiciliaire suivrait le cours normal des activités économiques de la Cité... et on pourrait peut-être ce jour parler de prospérité! Alors qu'aujourd'hui on en rêve, en donnant des coups de poings sur les tables.

Souvent les citoyens revendiquent mais il n'est pas poli de s'objecter durant une séance municipale. Il faut généralement attendre que les règlements soient adoptés parce que c'est une procédure suivie depuis des années et des années. On assiste donc plus souvent qu'il le faudrait à ces réunions publiques du Conseil de Ville en présence de 3-4 citoyens seulement.

La diplomatie ou l'agressivité des spectateurs [sic] s'étouffe devant les règles de politesse du Conseil... et "on" dit que les contribuables ont droit de parole par voie de référendum si nécessaire. EN tout cas, on ne s'en sert pas souvent.

Je louange les efforts des édiles municipaux des autorités économiques et industrielles de Montmagny pour vouloir maintenir la vie économique de la Cité mais au nom de toute une population je les supplie de crier plus fort un développement industriel qui réveillera l'économie de la région. Sans arrière pensée et sans rancune.

Denise Laprise Bleney

## La voix du peuple "Bien qu'intéressée, elle n'en profitera pas"

Monsieur Claude Marchand, Cher Monsieur,

Dans votre commentaire du 14 avril dernier, vous n'avez pu résister à votre périodique tentation de dénigrer et d'insulter le Conseil Municipal de ST-Jean Port-Joli. Cette fois-ci, c'est l'Aréna de L'Islet qui vous a servi de prétexte: En effet, vous écrivez et je cite:

"St-Jean Port-Joli, dans sa décision, n'a considéré que l'économie substantielle qu'elle fait en ne participant pas à une telle construction. Dotée d'un meilleur sens de la justice sociale, sans doute aurait-elle considéré aussi qu'en agissant de la sorte elle compromet dangereusement le projet en déchargeant sa part du fardeau financier sur les contribuables des autres Municipalités qui ont pourtant leur quota."

Ainsi, selon vous, nous manquerions de sens social et de justice. Saviez-vous qu'avec notre manque de justice sociale, la population de St-Jean paye à elle seule \$170,000.00 en taxes scolaires, soit 43% du budget de la Commission Scolaire des Trois-Saumons?

Saviez-vous, que ces mêmes personnes, qui à votre point de vue manquent de justice sociale, contribuent de leurs deniers à 33 1/3% des dépenses du Conseil de Comté; soit, au seul chapitre de l'évaluation foncière, la somme de \$15,000.00 par année.

Vous terminez le paragraphe suivant et je cite: "Belle soif d'autosuffisance! en cette décennie où l'on met tant d'accent sur le développement communautaire à tous les niveaux".

Dans votre grande aventure à la Don Quichotte, vous qui avez le don de la fusion des dettes, vous pourriez peut-être, prêcher la fusion des trois paroisses de L'Islet, qui avec une population à peu près équivalente à celle de St-Jean Port-Joli portent le fardeau de trois administrations municipales. Enfin, je cite vos dernières phrases:

"Sinon celui qui n'a rien fait pour le mieux-être de ses

concitoyens se trouve tout aussi avantage ou peut-être plus que celui qui a oeuvré; ce qui va à l'encontre du sens communautaire et de la justice sociale: deux valeurs qui ont tendance à revaloriser l'activité humaine à notre époque, par delà les faux préjugés et les considérations financières déplacées".

Lorsque vous prétendez que nous n'avons rien fait pour le mieux-être de nos concitoyens, vous charriez joliment...

Notre paroisse est la seule à avoir une commission des loisirs active. Depuis plusieurs années, nous consacrons à cet organisme des sommes variant de \$35,000.

4 \$45,000.00: directeur des Loisirs, secrétariat permanent, terrains de jeux, piscine, salle de quilles, patinoires, autobus pour le transport des équipes et j'en passe. En dépit de vos remarques désobligeantes, les citoyens de St-Jean Port-Joli sont satisfaits de leur administration municipale.

Notre justice sociale à nous, elle tient compte du revenu moyen de nos contribuables qui est de \$6,000.00 par année; c'est en vertu de ce principe que nous évitons les aventures, qui à long terme mettront sur les épaules de notre jeunesse d'aujourd'hui, des dettes dont le fardeau pèsera sur les générations qui prendront notre relève.

Si vous aviez voulu aider la cause de l'Aréna, vous auriez présenté un budget établissant les coûts, les revenus et les moyens mis à notre disposition pour rencontrer ces dépenses. Il est évident que vous donnez l'impression de défendre un projet que vous ne connaissez même pas.

Votre confrère, M. Ouellet a écrit dans le même journal sur le même sujet, mais, avec une maturité, un sens de l'équité et une honnêteté intellectuelle que vous auriez intérêt à imiter, dans l'intérêt de la justice sociale tout court.

Fernand Lizotte  
Maire de St-Jean Port Joli

## LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique  
Montmagny: 248-0415  
248-0419  
248-0430

La Pocatière:  
856-1514

Directeur général  
THOMAS TREMBLAY

Responsable du tirage  
SUZANNE LEVESQUE

Directeur de l'information  
CLAUDE MARCHAND

Secrétariat  
ODETTE GUILMETTE

Rédaction  
JEAN-PAUL OUELLET  
MME DENISE L. BLENEY  
MME LÉOPOLD FLAMAND  
(COLLABORATRICE)

Responsable de la distribution  
ROSAIRE TREMBLAY

Publicitaires  
YVON LEMIEUX 248-0419  
CLEMENT MONTMINY 248-0430  
PIERRE DUMAIS 498-3317

Abonnement  
R. LAMONTAGNE  
MME DENIS FORTIN

Maquetiste  
MME LYNDY LEVESQUE

Comptabilité  
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Composition  
MLLE DIANE GAUMOND  
MME HELENE RODRIGUE

Directeur de la production  
CLEMENT BOULANGER



HEBDO DE LA  
COTE-DU SUD



Port payé à Montmagny  
Courrier de la deuxième  
classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque  
Nationale du Québec.

IMPRIMERIE AL'IMPRIMERIE ST-ROUALD OFFSET

## La voix du peuple

### La famille, premier lieu de l'éducation de la foi

N'est-ce pas une des choses les plus étonnantes qu'on en soit venu à se poser la question de l'opportunité d'un dialogue de foi avec ses enfants? Est-ce par respect de la liberté de l'enfant, est-ce par le fait d'une insécurité soudaine, est-ce à cause de la remise en question de tout le Québec des années '60 où l'héritage langue et foi s'est subitement trouvé disloqué?

**Une affaire de témoignage:**  
Quand les parents pensent à l'éducation de la foi de leurs enfants, ils cherchent des mots et des formules. Pourtant c'est d'abord dans la vie que la foi se dit. La foi est une connaissance par témoignage et non d'abord une connaissance théorique. La famille est toujours éducatrice de quelque chose, elle dit quelque chose. Quelque chose sur la vie, sur la

fidélité, sur la solidarité. Vivre chrétiennement est d'abord une manière d'être, une manière de vivre. Nécessairement, surtout dans sa tendre enfance, un enfant fait l'expérience des valeurs vécues par son milieu, c'est là qu'il rencontre Dieu, et Jésus-Christ, et l'Eglise et l'espérance chrétienne. Les parents sont toujours renvoyés à la question: de qui vos vies parlent-elles?

**Les parents renvoyés à leur propre Foi:**  
Les parents sont donc toujours renvoyés à leur propre foi. Il se peut que la question subite qu'on est posée: Faut-il élever chrétiennement nos enfants masquait en fin de compte une question extrêmement personnelle. Quelle est ma foi maintenant dans ma propre vie et comment puis-je en témoigner? Pour vivre et

paroles et sans gestes finit par mourir. Une relation à Dieu sans paroles et sans gestes finit par mourir. Le croyant a besoin de devenir un témoin pour continuer à croire. Les parents ont besoin de leurs enfants pour continuer à croire. S'ils cessent subitement de témoigner de leur foi pour en faire une affaire strictement personnelle, sans paroles, ils risquent aussi de cesser de croire.

**Peu de paroles?**  
Mais il faut bien dire que si les parents se sont tus, c'est qu'on leur a dit de se taire. Avec le virage de la catéchèse, on a changé subitement le discours de la foi. Plus de bon Dieu, mais le Père, plus de petit Jésus mais le Seigneur Jésus, plus de commandements mais une invitation, plus de messe mais une eucharistie. Les

tus, en espérant que le catéchète, le spécialiste, le prêtre diraient les paroles qu'il fallait. Hélas, en se taisant ils risquaient de se frustrer eux-mêmes et de frustrer leurs enfants d'une parole nécessaire. Car si la foi est d'abord témoignage de vie quotidienne, elle a aussi besoin d'une parole. La foi passe par l'oreille.

**Oser une parole:**  
Voilà pourquoi je pense qu'il vaut mieux oser une parole que se taire, même si les langages ne sont pas toujours cohérents. La cohérence se fera plus tard. Je dirais, en parler avec ses mots à soi, comme on le sent, comme on le vit, avec les mots qui nous plaisent, les mots qu'on aime. La famille est le premier lieu de l'éducation de la foi? Certainement. Parlez-en, vous le verrez que c'est vrai!

André Blanchard  
Chantier '76



## "Nul n'est censé ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

### LES POLICES D'ASSURANCE-VIE ET LE TESTAMENT

Il n'est pas rare aujourd'hui que l'on contracte une assurance sur sa vie. Habituellement lorsque les gens se marient ou donnent naissance à un enfant l'on songe plus particulièrement à protéger sa famille en cas de décès.

Je ne vous indiquerai pas quel genre d'assurance contracter. Un courtier ou agent peut le faire mieux que moi. Cependant, lorsqu'il arrive le moment de choisir le bénéficiaire, certaines précisions s'imposent.

Il n'est pas nécessaire de nommer une personne désignée comme bénéficiaire de la police d'assurance. L'on peut indiquer, par exemple, les héritiers légaux. Dans ce cas vous léguerez le produit de la police d'assurance par une disposition de votre testament. Si vous n'en avez pas fait, ce seront vos héritiers légaux qui recueilleront le produit de la police. L'avantage de désigner les héritiers légaux comme bénéficiaires est que vous n'aurez à demander l'autorisation de personne si vous voulez changer le bénéficiaire. Cela pourra éviter également que votre changement de bénéficiaire ne soit pas explicite. A titre d'exemple, je désigne ma soeur comme bénéficiaire désignée dans la police et par la suite je lègue, par testament tous mes biens à mon frère. Dans ce cas, je peux avoir eu l'intention lors de la rédaction de mon testament, de changer le bénéficiaire de la police. Cependant comme je n'ai pas mentionné en termes assez clairs mon intention de révoquer le bénéficiaire désigné, ce sera ma soeur qui recueillera le produit de la police. Il aurait fallu dire dans le testament que je lègue tous mes biens à mon frère y compris le produit de toutes mes polices d'assurance.

Au lieu d'indiquer comme bénéficiaire les héritiers légaux, je peux désigner une personne bien identifiable. Dans ce cas je pourrai révoquer la désignation de ce bénéficiaire à moins que la police ne prévoit le contraire. Si l'on veut désigner un bénéficiaire irrévocable, c'est à dire que l'on ne peut changer, il faut le faire dans la police ou dans un écrit mais pas par testament.

Comme dans la grande majorité des cas le bénéficiaire est le conjoint, la désignation de ce conjoint à titre de bénéficiaire est irrévocable à moins que l'on ait indiqué le contraire dans la police.

Le législateur a adopté il y a quelques années une nouvelle loi sur les assurances. Auparavant il existait la loi de l'assurance des maris et des parents. Cette ancienne loi protégeait la famille. Ainsi le bénéficiaire d'une police d'assurance sur la vie ne pouvait être changé que par la désignation d'un autre bénéficiaire dans la famille. Le bénéficiaire désigné en vertu de cette loi abrogée devient un bénéficiaire irrévocable sauf la possibilité de changer le bénéficiaire dans les douze mois suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des assurances. Comme le stipule l'article 2550 du Code Civil: "la somme assurée payable à un bénéficiaire ne fait pas partie de la succession de l'assuré...". Egalement l'article 2551 du Code prévoit que "Les avantages accordés aux bénéficiaires... ne sont pas soumis aux règles du rapport à succession". En effet, en vertu de l'article 712 du Code "tout héritier même bénéficiaire, venant à une succession, doit rapporter à la masse tout ce qu'il a reçu du défunt par donation entre vifs, directement ou indirectement; il ne peut retenir les dons, ni réclamer les legs à lui faits par le défunt, à moins que les dons et legs ne lui aient été faits expressément par préciput et hors part, ou avec dispense de rapport". L'article 713 du Code stipule que "l'héritier peut cependant, en renonçant à la succession, retenir les dons entre vifs ou réclamer les legs qui lui ont été faits". Donc le produit de l'assurance n'a pas à être rapporté à la succession pour hériter.

Enfin en ce qui concerne les effets de la séparation de corps ou le divorce sur les droits du conjoint, l'article 2555 du Code stipule que "la séparation de corps ou le divorce n'affecte pas les droits du conjoint qu'il soit bénéficiaire ou propriétaire subrogé. Si la désignation de bénéficiaires est à titre irrévocable, elle peut être déclarée forfaite, conformément au troisième alinéa de l'article 208 du présent Code". C'est donc dire que si un juge de la Cour Supérieure ne prononce pas l'annulation de tous ces avantages lors du jugement de séparation de corps ou de divorce, l'assurance au profit de l'épouse ou de l'époux à titre de bénéficiaire irrévocable demeurera.

Un commentaire de Claude Marchand

## Intéressée ou pas, elle devrait en profiter

Dr Fernand Lizotte  
maire de ST-Jean Port-Joli

Bien que vous soyez doté d'une mentalité telle qu'elle vous empêche, consciemment ou non, de faire la distinction entre un texte d'information qui se veut objectif [comme M. Ouellet et moi-même l'avons fait pour St-Jean Port-Joli et L'Islet dans l'édition du 14 avril dernier du Peuple-Courrier] et un commentaire qui n'est en soi que l'opinion gratuite d'un individu sur un sujet donné, je tiens à vous dire que je ne suis pas là pour supporter ou nuire à la cause de l'aréna de L'Islet et encore moins pour en établir les prévisions budgétaires.

Constatant que nous vivons dans une société où le loisir doit équilibrer les forces de production toujours croissantes, j'emets simplement l'opinion que la région de L'Islet-Nord doit profiter dès maintenant des largesses du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports si elle ne veut pas être laissée pour compte en matière d'équipements de loisir; et je déplore le désengagement de la Municipalité de St-Jean Port-Joli qui compromet le projet, sans dénigrer qui que ce soit et le maire moins que tout autre puisqu'en fait je comprends et respecte son intervention paternaliste à l'égard du Conseil et de cette population dont la reconnaissance lui est à jamais acquise

pour tant de services rendus

Vous n'ignorez sans doute pas, impartial et sage docteur, que beaucoup de gens des paroisses de L'Islet-Nord [y compris St-Jean Port-Joli] donnent actuellement de leur temps et argent pour la construction d'une aréna qu'ils considèrent indispensable au développement physique et intellectuel des gens de ce secteur et qui, soit dit en passant, constituerait obligatoirement un pas de plus vers cette fusion des trois municipalités de L'Islet que

vous-même préconisez.

Si ces gens soucieux de loisirs ne pensaient qu'en termes d'intérêt à court ou long terme et d'endettement c'est bien certain qu'ils ne feraient rien et ignoreraient une telle entreprise qui ne peut que difficilement faire ses frais [bien que l'expérience de l'aréna de St-Pamphile soit agréablement surprenante avec des profits supérieurs aux prévisions les plus optimistes dès la première année d'opération] Vous dites, M. Lizotte, que St-Jean Port-Joli fait sa

grosse part pour la communauté parce qu'elle paie plus que les autres municipalités de L'Islet Nord en taxes. C'est probablement parce qu'elle est plus peuplée et globalement plus fortunée. Raison de plus alors pour contribuer au projet d'un aréna qui contribuerait à solutionner le problème de loisirs de plusieurs générations.

Vous craignez d'endetter votre jeunesse, dites-vous mais, question de justice sociale, n'est-ce pas au

[Suite à la page 6

**ENTREPOSEZ  
VOS FOURRURES CHEZ  
NORMAND  
FOURRURES**  
130 Est, St-Jean Baptiste  
Montmagny 248-0316  
Service gratuit à domicile  
**10% d'escompte si vous nous  
les apportez au magasin...**

**AVIS**  
**La Caisse Populaire  
de St-Thomas  
et la  
Caisse Populaire  
de St-Mathieu**  
seront fermées au public  
à compter de **MIDI le vendredi  
23 avril 1976** pour intégration  
au système de télétraitement.  
**Réouverture le mardi  
27 avril 1976 à 10 heures A.M.**

### «Breuvage Lucky One»

Votre nouveau représentant pour la région, **CLEMENT CARON**, vous invite à communiquer avec lui au numéro de tél. **247-3788**.

Pour vous servir gratuitement à domicile **LES DELICIEUX BREUVAGES ET CHIPS** de marque **LUCKY ONE** qui font la joie **DES PETITS ET DES GRANDS** (Pour un spécial vraiment spécial!) Communiquer sans tarder à **247-3788**

La voix du peuple

## A la population raisonnable du Québec

La lenteur des négociations dans les secteurs publics et parapublics, et les inconvénients majeurs qui en découlent pour le présent et l'avenir, me porte à titre de citoyen de la belle province à m'interroger très sérieusement sur les causes de cette mécontentement générale qui semble nous conduire vers un affrontement avec la population, vous comme moi, sera la grande perdante.

Il ne faut pas être très intelligent pour comprendre que tout retard de notre part profite avantageusement à nos provinces-consoeurs et à nos voisins du sud.

Je ne veux pas parler ici du retard monétaire qui dans le présent contexte, me permet de croire que pour d'aucuns c'est un prétexte

pour venger certains échecs passés et pour d'autres de savourer momentanément une victoire de surface.

Avons-nous le droit de permettre plus longtemps l'absentéisme scolaire à tous les niveaux? Avons-nous le droit de sacrifier la santé des gens, i.e. de nos concitoyens? Avons-nous le droit de permettre ces monstruosité que la Société protectrice des animaux ne tolèrerait même pas pour un animal près de son terme naturel? Avons-nous de tels privilèges? Hélas, non! Il nous appartient donc en conscience de demander immédiatement à tous les responsables syndicaux et patronaux de faire en sorte qu'il y ait déblocage rapide.

Notre lâcheté à laisser une minorité nous dicter depuis

trop longtemps que le mot revendication est le seul valable au Québec, fait que nous négligeons lamentablement, depuis trop d'années et à tous les niveaux, nos devoirs de citoyen à part entière.

Le problème actuel n'est pas seulement monétaire, comme plusieurs osent le croire, car les offres en général ne sont pas si maigres que cela. Le vrai problème provient d'une autre source. En effet, notre syndicalisme est malade et l'on n'apporte pas les correctifs nécessaires pour lui permettre de vaguer de bonne façon à ses devoirs. Le malaise actuel ne peut nous conduire qu'à un cahot dangereux. Aucun vaccin ne saura enrayer les séquelles, à moins pendant qu'il existe encore un faible espoir, que les autorités ne craignent pas d'agir pour sauvegarder l'essentiel, soit le respect des droits de chaque individu.

Le seul remède pour régler ce conflit consisterait à former un **SECOND FRONT COMMUN**. Celui-ci composé cette fois de tous les représentants du peuple, i.e. de nos partis politiques. Je me leurre sûrement en croyant à une telle formation. IL n'en reste pas moins que le député, élu démocratiquement, ne doit pas avoir de couleur, d'esprit partisan et encore moins d'intérêt personnel lorsqu'il est devant

une situation grave. Je crois que le concours des forces politiques présentement élues est un facteur primordial dans le règlement du conflit actuel. Je suis persuadé que ces mêmes élus ont un devoir, même dans l'opposition, à consacrer leurs énergies pour que la situation présente ne se perpétue pas.

Le spectre du martyr est chose du passé et doit être remplacé par un esprit de mutuelle compréhension et du respect d'autrui. C'est à ce prix que nous aurons des citoyens capables d'affronter intellectuellement et physiquement la compétence étrangère. Je considère notre richesse humaine comme sacrée. C'est à ce point que nous serons véritablement adulte.

Pourquoi toujours demander? Ne peut-on pas quelques fois donner!

Je souhaite ardemment que les structures actuelles de nos syndicats soient repensées en vue d'améliorer le

mécanisme de participation des membres et tout particulièrement lors de décisions importantes. On va me dire que cela existe déjà! Il faudrait être excessivement naïf pour le croire dans le contexte actuel.

De nouveaux mécanismes et l'application de mécanismes déjà connus et améliorés apporteraient sûrement un minimum de paix nécessaire au niveau des secteurs concernés.

Il est curieux de constater que l'on règle dans quelques heures un problème qui a été à la table des négociations pendant des mois. Peut-on croire que les mêmes personnes reçoivent à un moment précis une étincelle divine.

La solution pour le présent et l'avenir, selon moi, réside dans les facteurs suivants:

a) Que les autorités déjà mandatées par la population fassent l'impossible pour créer des mécanismes nou-

veaux et en rendre d'autres déjà connus obligatoires en vue de créer un climat syndical plus sain pour la masse.

b) Que tous les élus du peuple consacrent leur compétence et leurs énergies à la solution de ce problème, même au prix de leur allégeance politique.

c) Que tous les autres responsables, tant syndicaux que patronaux, cessent d'agir comme le chat et la souris. La contrariété pour la contrariété est une voie sans issue.

d) Que le sens unique n'existe pas dans le domaine des relations patronales syndicales.

Un souci du bien commun est le remède espéré. En n'avez-vous un autre meilleur. Je vous saurais gré de me le faire connaître.

Léandre Faguy  
1300 Charles, APP. 7  
Sillery, Québec  
G1S 4C3

## Intéressée.... [Suite de la page 5]

principaux usagers de l'aréna qu'il reviendrait d'en défrayer la majorité du coût. Ce qui ne serait pas normal ni acceptable, c'est que les gens d'un certain âge qui n'en profiteraient jamais soient obligés de payer tout seuls ces équipements [comme c'est le cas pour les installations olympiques].

Tout comme l'achat d'une maison n'est pas considéré comme une dette pour un jeune couple ambitieux, mais plutôt comme un investissement, ainsi doit-il en

être d'une aréna pour des générations de sportifs.

Enfin, avec une organisation de loisirs comme celle que vous étalez avec tant de fierté les citoyens de St-Jean Port-Joli ont certes raison d'être satisfaits de leur administration municipale; mais admettez, oubliant quelque peu les considérations d'ordre financier, qu'une aréna compléterait merveilleusement et efficacement bien ces équipements de loisirs.

## Nos spéciaux d'avril se continuent...

- 1) \$10.00 pour un alignement
- 2) Grand spécial sur les postes et équipements C.B.: incluant le poste émetteur, le bloc d'alimentation, les antennes, les cables coaxial.

Nous vous rappelons que pour une plus longue durée de la carrosserie de votre voiture ou camion faites effectuer le traitement **ANTIROUILLE** Garantie de 5 ans ou de 50,000 milles contre la rouille.


Profitez de l'économie de nos spéciaux. Pour effectuer les mises au point printanière de votre véhicule par notre personnel expérimenté.

Pour rendez-vous, contactez le gérant de service: **Jean-Paul Guillemette à 248-2323**  
Pour un meilleur service:

**a.a. lolaïs**  
**Automobile inc.**

140, Boul. Taché Ouest, Montmagny  
248-2323

Ligne directe Québec: 884-2310



**Jeanne L. Boulanger** C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCE GENERALES

Vie - Feu - Vol - Accident.  
Responsabilité Auto

Tél: Bur: 248-0226

271 rue du Manoir, Montmagny, Qué.



**5e anniversaire**  
**CAM**

Ne manquez pas  
L'unique soirée **HONKYTONK**  
(DIXIELAND)  
Samedi le 24 avril à 8h30 P.M.  
au Centre Sportif le Bûcheron

ORGANISE PAR  
**LE CERCLE DES AFFAIRES**  
**DE MONTMAGNY INC.**

Prix de présence - souvenirs  
Concours de Charleston  
Un délicieux goûter sera servi.  
Costumes d'époque [des années "20"]  
de mise mais non obligatoires  
Prix \$5.00 par personne.

**C'est une invitation**  
**à toute la population de**  
**Montmagny et des environs**  
Vous pouvez vous procurer  
les cartes aux endroits suivants:

<b>L'ENTRE-DEUX</b> ENR.	<b>GAMMACOLOR</b> ENR.	<b>BOUTIQUE</b> <b>TAM-DI</b>	<b>LIBRAIRIE</b> <b>MAURICE</b>
114 A Avenue de la Gare 248 6183	119 St Jean Baptiste Montmagny 248 3743	110 de la Gare Montmagny 248 3036	57 St Jean Baptiste Montmagny 248 4949

# De multiples projets pour la Jeune Chambre de St-Pamphile

(A.F.)— A sa première assemblée générale depuis sa nouvelle inauguration, la Jeune Chambre a ébauché des projets réalisables à court et long terme.


Un premier projet sera l'exposition commerciale qui se tiendra à l'aréna les 12-13 et 14 juin; à cette démonstration, différents commer-

ces de la région afficheront leurs marchandises. Un projet de culture de jardin pourra être élaboré au foyer afin de distraire les pensionnaires encore capables d'exécuter certains travaux.

Après plusieurs années d'attente, un projet de lumières de circulation au coin du Rang double, revient

à la surface; l'idée sera communiquée au conseil municipal qui décidera de la nécessité de ce service. Certaines rivières locales pourraient être ensemencées. C'est tout ce travail que les membres de la Jeune Chambre se proposent de réaliser. Ces membres actifs n'ont pas hésité à s'impli-

quer dans les comités mis en place: comité de recrutement (voies et moyens), formation des membres, embellissement de la cité, publicité, loisirs et téléphone. A l'avenir, les assemblées générales se tiendront toujours le dernier mardi de chaque mois.

**DENTUROLOGISTE**  
  
 André Normand  
 21 Valcourt, Montmagny  
 248-0849

## Prévenez le glaucome

Saviez-vous que bon nombre de personnes sont atteintes de glaucome et peuvent être appelées à devenir aveugles en raison de simples négligences.

La glaucome provient d'une augmentation de la pression à l'intérieur du globe oculaire. Cependant, cette anomalie n'est nullement infectieuse ni cancéreuse mais elle peut être héréditaire.

Au début de cette maladie les symptômes n'existent à peu près pas mais nous pouvons constater certains signes d'alarme tels que:

a) des verres, même s'ils sont nouveaux ne vous aident pas

b) vous éprouvez plus de difficulté à voir dans l'obscurité

c) occasionnellement, vous voyez des halos autour des lumières; ceci accompagné de maux de tête, de douleurs aux yeux et brouillards visuels

d) le champ visuel de l'un ou des deux yeux est diminué  
 Si la glaucome est dépistée à temps, aucune conséquence grave ne peut en résulter puisqu'un contrôle constant pourra être réalisé soit à l'aide de médicament, dans certains cas par une intervention chirurgicale. Il arrive cependant que cette anomalie est perçue trop tardivement et alors, ceux qui en sont atteints risquent de perdre partiellement ou totalement la vision.

Afin de prévenir cette maladie, un dépistage de glaucome sera organisé samedi le 15 mai prochain aux Galeries Chagnon à Lévis entre 9:00 et 17:00 heures. Nous avons à cette occasion la collaboration des membres des Clubs Lions qui sont aussi très sensibles à la prévention de la cécité tout comme l'Institut National Canadien pour les Aveugles qui travaille sans cesse à améliorer les soins de l'oeil afin de promouvoir chez les canadiens les bienfaits d'une bonne vision. N'oubliez pas que vos yeux sont ce que vous avez de plus précieux et ne peuvent être remplacés.

**Super offre!**  
**Machine à coudre ZIGZAG Fashion Mate\***



**\$99**

(mallette ou meuble non compris)

Cette pratique machine possède toutes les caractéristiques de qualité Singer. Elle effectue sans accessoires les points droit et zigzag, les boutonnières et les monogrammes, coud les boutons, surjette et reprise. Elle possède la fameuse canette à l'avant Singer, une commande à boutons, la marche arrière à bouton-poussoir et 3 positions d'aiguille.

**Machine à coudre ÉLECTRONIQUE Diana\***  
**et meuble GRATUIT**




**Épargnez \$129** en installant votre propre centre de couture Singer avec Diana, la première machine à coudre électronique au Canada! Diana vous permet de coudre du bout du doigt grâce à ses circuits à semi-conducteurs. Pas de cames ni de disques, à ajouter ou remplacer. Il suffit de toucher du bout du doigt le bouton sélecteur de points-motifs exclusif et vous obtenez le point désiré instantanément! Découvrez le monde de la couture électronique. Et si vous achetez la Diana pendant la Vente Surboum, Singer vous offrira son meuble GRATUITEMENT! C'est une offre SURBOUM à ne pas manquer!

**Valeur de \$129**

**c'est une éclosion d'aubaines chez Singer durant la VENTE SURBOUM**

**La populaire machine à coudre Stylist\* à POINT EXTENSIBLE**



**\$189**

(mallette ou meuble non compris)

La Stylist convient parfaitement pour les tissus extensibles. Elle coud à aiguilles jumelées et possède six points à même—3 points extensibles, ainsi que les points droit, zigzag et invisible—un releveur de fil auto-enfileur, la fameuse canette à l'avant Singer.

**2 super-aspirateurs Singer vertical ou traîneau. À VOUS DE CHOISIR!**




**\$89**

L'aspirateur vertical **Silver Powermaster\*** à nettoyage à triple action possède un sélecteur pour épaisseur du tapis à 4 positions, un moteur 2 vitesses, une puissance d'aspiration en lisières, un phare et un sac à poussière jetable.

L'aspirateur-traîneau **Golden Glide\*** possède, lui, un moteur deux paliers, un système de filtrage triple, une commande d'aspiration réglable, un avertisseur de "plein-sac", un porte-accessoires s'enclenchant à l'appareil et les accessoires sont compris. Faites votre choix! Avec Singer vous ne pouvez pas vous tromper.

**Facilités de paiement.**  
 Nous vous accorderons une généreuse allocation sur votre vieille machine à coudre peu importe son âge ou sa marque.

**SINGER**  
 Couds donc. C'est facile avec Singer.

\*Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée

Le plus beau choix de faire-part de mariage.  
**IMPRIMERIE TACHE ENR.**  
 404 Boul. Taché Est  
 Montmagny 248-4805

**96 de la Gare**  
**Montmagny 248-3734**

La Pocatière 412, 4e Avenue **856-3712**  
 St-Jean Port-Joli Boutique Barbara **598-3562**  
 St-Pamphile Royaume du Tissus **356-3233**



Aussi de gauche à droite, ce sont MM Roger Tétrault, président délégué et directeur général de Roobec, Jean-Guy Claveau, directeur pédagogique chez Roobec, Lucien Blais, président de l'école de Conduite Salbi, Georges-H Boutin, président de Roobec et propriétaire de l'Auto-Ecole Laurier à Québec, Mme Lucien Blais, vice-présidente de l'école Salbi et M. Raymond Bélanger, responsable des franchises pour Roobec. Debout dans le même ordre ce sont les membres du personnel de l'école Salbi, MM Emilien Lessard et Marcel Pelletier, instructeurs ainsi que Yvon Guay, Marius Vaillancourt et Alain Blais, moniteurs; ce dernier est également secrétaire de l'École de Conduite Salbi.

[C.M. Peuple-Courrier]

## L'école de conduite Salbi s'affilie au groupe Roobec

(C.M.)— L'École de Conduite Salbi Inc., fondée en 1965 par M. Lucien Blais à Montmagny, inaugurait jeudi soir dernier ses nouveaux locaux situés dans la partie avant de l'ancien couvoir coopératif de Montmagny sur l'avenue St-Magloire.

M. Lucien Blais a profité de l'occasion pour annoncer l'affiliation de l'École de Conduite Salbi au groupe Roobec de Montréal qui, selon lui, est synonyme d'école de conduite automobile par excellence au Québec. Ce regroupement devrait permettre à l'école Salbi d'élargir les cadres de ses activités tout en créant trois ou quatre emplois nouveaux.

L'École de Conduite Salbi,

grâce à la récente acquisition du couvoir coopératif par M. Blais, dispose désormais de locaux plus vastes et mieux situés, soit une salle de réception, une salle de conférence, quelques bureaux, un garage pouvant abriter aisément les deux autos-école de la compagnie, en plus de tout le matériel audio-visuel requis pour ce genre de cours.

En 1975 quelque 500 personnes, jeunes et moins jeunes, ont bénéficié des cours de conduite automobile dispensés par Salbi et ce nombre, estime M. Blais, devrait augmenter du tiers en 1976 compte tenu de leur actuelle popularité.

Par ailleurs, une autre partie de l'ancien couvoir coopératif, en l'occurrence

le sous-sol de la partie avant, sera occupée sous peu par les effectifs et le matériel de la compagnie Publicité plastique Inc., dont M. Lucien Blais est également le président propriétaire; alors que le reste de l'immense bâtisse sera loué à différentes entreprises pour servir d'entrepôts.

### NOTAIRES

Gingras & Ouellet

16 Ave de la Gare  
Montmagny 248-6965

206 Rte 132 L'Islet-sur-Mer 247-3507  
Lundi et jeudi 19h à 22h.

## Deux nouvelles publications destinées aux coopérateurs

Québec - Le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, par son service des associations coopératives, vient de publier deux nouvelles brochures destinées à aider ceux qui oeuvrent dans le domaine de la coopération.

Le premier ouvrage, "Comptabilité des clubs coopératifs de consommation", est plus particulièrement destiné aux coopérateurs qui militent dans le secteur de la consommation.

La seconde publication, "Guide pratique pour rédiger le rapport annuel d'une association coopérative", s'adresse à l'ensemble des groupes constitués en association coopératives, mais, en particulier, aux conseils d'administration.

Le ministère veut marquer, de cette façon, l'importance qu'il attache à la saine administration des associations de type coopératif. L'expérience a démontré que les difficultés que connaissent certaines coopératives viennent d'un système comptable déficient.

Pour remédier à cette situation, le service des associations coopératives, en collaboration avec les services de l'inspection et de l'information du ministère,

s'est efforcé de présenter dans des ouvrages attrayants, des méthodes simples, faciles à comprendre et à mettre en application, même par une personne dont les connaissances dans l'administration d'une coopérative sont élémentaires.

Le trésorier, récemment nommé à un club coopératif de consommation, aussi bien que le nouvel exécutif d'une association coopérative, y trouveront des explications faciles à comprendre, des précisions sur la méthode de comptabilité recommandée, les procédés élémentaires de contrôle interne et de rédaction du rapport annuel ainsi que des tableaux qui peuvent servir de guide et d'exemple.

Ces nouveaux outils de travail, auxquels s'ajoute la

collaboration toujours disponible des experts oeuvrant au service des associations coopératives, témoignent de l'importance que le ministère accorde à ce secteur de la vie économique québécoise.

On peut se procurer ces publications en s'adressant au service des Associations Coopératives, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, à Québec.

Le plus beau choix de faire-part de mariage.  
**IMPRIMERIE TACHE ENR.**  
404 Boul. Taché Est  
Montmagny 248-4805



**Germain Simoneau A.V.A.**

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)  
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

## DU RENOUVEAU A VOTRE CUISINE

Que ce soit pour un ensemble complet d'armoires ou simplement modifier la façade par de nouveaux panneaux (ce qui est moins coûteux) consultez:

**AMEUBLEMENT MERCIER INC.**

201 Rue du Manoir  
Montmagny **248-1785**

● Prix compétitifs

● Directement du manufacturier

**FABRIQUONS-VENDONS-INSTALLONS**

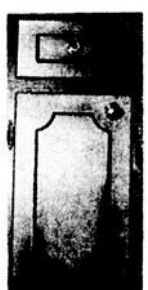
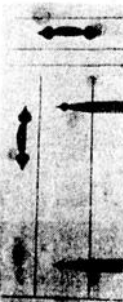
● 18 modèles au choix

● Fabriquons également tout genre d'armoires selon vos spécifications.

● M. Marcel Mercier, propriétaire, saura vous conseiller et vous établir une estimation gratuite. Venez le rencontrer dans sa salle d'échantillons.

**BRICOLEURS:**

Nous fournissons aux bricoleurs le bois, Formica et Arborite aux dimensions désirées.



**JP** **DISTRIBUTEUR**  
gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits  
- Acier de toutes dimensions  
- Broche et clôtures de ferme

**248:3800** **MANUFACTURIER**

**:3870** - Barrières métalliques

**:3872** - Usinage, soudure tout genre

- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

**J. PICARD & FILS INC.**

St-Pierre, cté. Montmagny

## Loisirs de l'Age d'or à St-Pamphile

Le 21 mars: Soirée d'anniversaires

C'est dans la cordialité et la joie que s'est déroulée cette soirée pour fêter nos membres dont l'anniversaire de naissance est en mars. Les dames ont reçu une jolie rose rouge et les messieurs un bel oeillet jaune. Un chant de circonstance fut bien rendu et a été fort apprécié. On interpréta de vieux refrains et diverses danses s'ajoutèrent à cette ambiance de gaieté au rythme de la musique d'André et Alyre Bélanger. Ces activités attirèrent plus de 60 personnes dont plusieurs de St-Omer et de Ste-Félicité venues se réjouir avec nous et mettre leur talent en évidence. Sincère remerciement à tous.

Un savoureux goûter clôture cette rencontre amicale. Prenons le temps de vivre heureux et assistons à nos soirées familiales...

Le 28 mars: Partie de cartes  
 Notre salle est devenue des plus accueillantes! Une centaine de personnes se sont réunies pour jouer aux cartes— Charlemagne, 500, quatre-sept sont à l'honneur. De fervents joueurs de lock attirent l'attention de plusieurs... Quel que soit le jeu, l'entraîn ne manque pas et on s'amuse gaiement pendant plusieurs heures.

Un cordial merci aux généreux donateurs de beaux prix et félicitations aux nombreux gagnants. Café, gâteaux, biscuits furent gratuitement servis. On remarque la disponibilité des gens à se rendre présents aux projets communautai-

res, c'est un réel encouragement pour les responsables qui oeuvrent pour l'épanouissement de chacun.

1er avril: Excursion à l'Escale.

Pour accéder au désir des membres, la direction du club organise une nouvelle excursion. Plus de 80 personnes se dirigent vers l'Escale, ce spacieux chalet moderne, où les attend un copieux souper. Quel plaisir de partager ensemble le pain de l'amitié! Après le repas, plusieurs attractions sont au programme: chansons, danses, histoires pleines d'humour se succèdent avec brio dans un climat de fraternité. La musique est confiée à nos talentueux amis: Raynald Pelletier et Jules Chouinard.

Durant ces soirées du bon vieux temps, nous sommes fiers de cultiver notre folklore canadien, tout en contactant de nouvelles relations. Le 8 avril: Ascension spirituelle.

«Il y a un temps pour s'amuser et un temps pour prier» dit l'Écriture. Or, durant ce carême, toutes les personnes du 3ième âge sont invitées à venir à l'église, pour prier ensemble, chanter, méditer devant le St-Sacrement exposé puis assister à la messe célébrée à nos intentions. A l'homélie, M. le Curé nous a tracé un beau programme dont voici un bref résumé:

«Dieu compte sur vous, personnes du 3ième âge pour révéler son amour aux enfants par votre bonté, pour encourager les jeunes par votre compréhension, aider

les adultes par votre disponibilité, donner sa paix à vos compagnons d'âge par votre sérénité, donner confiance aux malades par votre attention, soutenir les éprouvés de la vie par votre amitié...»

Merci M. le Curé! votre apostolat portera sûrement fruits parmi les aînés de l'Eglise. Un souper communautaire fut servi gratuitement au cours duquel, chacun échangea ses réflexions salutaires, car tous ont goûté pleinement ces heures bénéfiques.

Le 13 avril: Une partie de sucre.

Une ballade à travers bois dans le but de profiter de l'air pur de la forêt et du soleil qui nous visite, voilà une autre activité qui suscite beaucoup d'intérêt.

«En caravane, allon à la cabane» de Mme Henri Vailancourt. Chacun peut à son choix, déguster des bonnes fèves, des patates aux grillades de lard, des crêpes croustillantes nageant dans le bon sirop d'érable, le tout accompagné d'un arôme qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Muni de la traditionnelle palette de bois, on se délecte de délicieuse tire et ensuite de sucre exquis. Tous ont bien joué: l'accueil a été bienveillant et la randonnée très agréable. Le festival de l'érable ramène chaque printemps un divertissement toujours nouveau. C'est la période idéale pour chacun, d'oublier ses tracas et de se régaler de nos savoureux produits québécois.

Hélène Chouinard



# Perfect Sleeper®

## Chers Consommateurs et Consommatrices,

Saviez-vous que dans l'est du Canada, jusqu'au 1er août dernier, les prix de détail suggérés des matelas PERFECT SLEEPER étaient les mêmes que ceux des matelas Beautyrest, signe de qualité comparable? Ainsi en est-il aux États-Unis!

A l'annonce des mesures anti-inflationnistes du gouvernement canadien, nous avons souligné les différences de prix entre les deux marques et nous avons engagé le consommateur à se procurer les matelas PERFECT SLEEPER et ainsi réaliser des économies substantielles.

## Il est encore temps cependant!

En effet, jusqu'au 1er février prochain, l'achat d'un des ensembles PERFECT SLEEPER vous permettra de réaliser de telles économies, fondées sur la comparaison des prix suggérés aux détaillants.

## D'où vient la renommée des matelas Perfect Sleeper de Serta?

Fabriqués suivant des normes rigides, imposées par l'Association Serta à quelque 46 usines en faisant partie, répandues aux États-Unis, au Canada, en Australie et à Hawaii, les ensembles matelas et sommiers PERFECT SLEEPER ont acquis une réputation internationale pour le support et le confort qu'ils assurent, cela des années durant.

Effectivement, SERTA croit au principe de support du corps plutôt qu'à celui par lequel le matelas épouse la forme de celui-ci. C'est pourquoi les ressorts sont conçus et reliés ensemble, plutôt que d'être ensachés individuellement. De plus, les carcasses utilisées pour la gemme PERFECT SLEEPER sont munies de bandes longitudinales et d'un double rebord, lesquels permettent une interaction équilibrée et assurent un meilleur support sur toute la surface et procurant le confort désiré.

## Pendant qu'il est encore temps!

Profitez de cette occasion unique dans l'histoire de SERTA de réaliser des économies substantielles en vous procurant un ensemble PERFECT SLEEPER de votre choix. Si ce n'est le moment propice, il sera toujours temps de donner suite à l'idée, mais alors les économies seront moindres.

## Roch Fournier Meubles Enr.



Face à l'église St-Mathieu

165, Rue St-Ignace  
 Montmagny

248-1328



Vous nous reconnaîtrez par cette enseigne

# SUZUKI



GT-750

VENTE ET SERVICE

TOUS LES MODELES DISPONIBLES

MOTOMEGA, ENR.

69, RUE PELCHAT

ST-RAPHAEL

BELLECHASSE

243-2026



UN PEU PLUS LOIN, BEAUCOUP MOINS CHER

# Qui gagnera l'Oldsmobile 1976?

Voici la liste des 35 gagnants préliminaires de la super-promotion organisée par LE PEUPLE-COURRIER en collaboration avec 35 marchands de la Côte-du-Sud dont les noms apparaissent sur la liste ci-dessous de même que ceux des personnes qui ont accepté de procéder aux différents tirages.

## MARCHANDS

Jacques Dumas  
St-François

Alain Bernier Gaz Bar  
Cap St-Ignace

Centre de débosselage  
& Peinture  
Cap St-Ignace

Michel Fortin épicier  
Cap St-Ignace

Messervier & Frère  
Montmagny

La Jolie Québécoise  
Montmagny

L.G. Vigneault  
Montmagny

Lacombe Irving Service  
Montmagny

Giasson  
Montmagny

Bel-Air  
Montmagny

Les Bout'Chou  
Montmagny

Paul Proulx Epicier  
& Station de service  
St-Paul

Damien Roy Confections  
Armagh

Marché Morency  
Montmagny

Les Pétroles du  
St-Laurent Enr.  
Montmagny

Magasin et Ecole de  
musique Gérard Montminy  
Montmagny

## GAGNANTS

Raymond Roy  
St-François  
259-7867

Pierre Fortin  
Cap St-Ignace 3e rang Nord  
246-5640

Marcellin Frégeau  
St-Jean Port-Joli Rte 204  
598-3646

Lionel Guimont  
3e rang Nord Cap St-Ignace  
246-3750

Bruno Morin  
a-s Jean-Paul  
L'Islet-sur-Mer  
247-5424

Guylaine Walsh  
6 rue St-Mathieu Mont.  
248-3992

Patrice Gagne  
R.R. 2 Cap St-Ignace  
246-3123

André Ls Caron  
3e rang du Milieu  
Cap St-Ignace  
246-5997

Gonzague Allaire  
690, Boul. Riv. du Sud  
St-François  
259-7543

Joseph Morin  
32 Ave St-Magloire  
Montmagny  
248-0937

Jeanne L. Boulanger  
211 du Manoir Montmagny  
248-0226

Mlle Pauline Bruneau  
A-s Edmond  
St-Paul Cte Montmagny  
469-2259

Roch Lemelin  
Rue Turgeon Armagh  
466-2171

Henri Rolland Gaudreau  
4 St-Antoine Montmagny  
248-4844

Johanne Lévesque  
5 rue de l'Anse  
Berthier-sur-Mer  
259-7365

Michel Desrosiers  
a-s Julien  
Rg Ste-Marie St-Euphémie  
469-2583

## Billets tirés par:

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Gilbert Chabot

Martine Proulx  
St-Paul

Gilles Lemelin maire  
Armagh

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Boutique "J" Inc.  
Montmagny

Tissus Decor Enr.  
Montmagny

Tabagie au Royaume  
du Fumeur  
Montmagny

Leblanc Luminaire  
Montmagny

Jacques Gaumont Enr.  
Montmagny

Lemieux & Proulx  
[Cadeaux]

Magasin Mme  
Eugène Levesque

Gammacolor Enr.  
Montmagny

Jean-Guy Chenard  
St-Roch des Aulnaies

Alimentation St-Roch Enr.  
St-Roch des Aulnaies

Handy Andy St-Jean  
St-Jean Port-Joli

Restaurant Denis Enr.  
St-Jean Port-Joli

Quincaillerie Bourgault Enr  
St-Jean Port-Joli

Gilles Couillard Pharmacien  
St-Jean Port-Joli

Boutique Chaperon Rouge  
St-Jean Port-Joli

Dionne Electronique Enr.  
St-Philippe

Centre de Renovation Enr.  
Maurice Jalbert  
St-Pamphile

W. Brunelle Enr.  
Ville St-Pamphile

Gaz Bar Armand  
Grand'Maison

Claude Laliberte  
55 St-Jean Baptiste  
Montmagny  
248-3540

Bernadette Corriveau  
374 rue Principale St-Vallier  
884-3544

Réal Nicole  
175 Ave Ste-Marguerite  
Montmagny

Bertrand Montminy  
93 rue St-Pierre Montmagny  
248-1899

Armande Gaudreau  
a-s Phydime  
St-Damase Cte L'Islet  
598-6705

Monique Lévesque  
267 Ave Bossé Montmagny  
248-0601

Bruno Gaudreau  
R.R. NO. 3 Montmagny  
248-0629

Vallier Boudreau  
20 4e rue Montmagny  
248-3812

M. Noël Lord  
St-Damase  
Tél.: 598-3230

Mme Marcel Laurendeau  
Rte Nationale  
St-Roch des Aulnaies  
Tél.: 354-2375

M. Pierre Fournier  
A-S Saluste  
St-Jean Port-Joli  
Tél.: 598-6508

M. Jean Blais  
2601 Des Pruches  
Orsainville  
626-8929

M. Roger Journault  
150 6e Ave Ville L'Islet  
247-5452

M. A. Deschenes  
St-Roch  
354-2339

Mlle Marielle Bourgault  
A-S Jean Marc Bourgault  
St-Jean Port-Joli  
Tél.: 598-3779

Mme Camille Ouellet  
C.P. 633 Rue St-Joseph  
St-Pascal  
492-2747

Fernand Leblanc  
Rang Gagnon St-Pamphile  
Tél.: 356-3090

Mlle Jeanine Leclerc  
St-Adalbert  
Tél.: 356-5136

Mlle Diane Pelletier  
R.R. NO. 3 La Pocatière  
Tél.: 856-3885

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Rolland Simoneau échevin  
Montmagny

Rolland Simoneau  
Montmagny

Rolland Simoneau  
Montmagny

Rolland Simoneau Echevin  
Montmagny

Rolland Simoneau  
Montmagny

Rolland Simoneau Echevin  
Montmagny

M. Michel Grenier  
St-Aubert

Mlle Ghislaine Bélanger  
St-Roch des Aulnaies

M. Valère Fortin  
St-Jean Port-Joli

M. Jacques Bélanger  
L'Islet

M. Jean-Guy Rouillard  
Québec

Mme Marc Lévesque  
St-Aubert

Mme Raymond Pelletier  
St-Damase

Mlle Diane Thériault  
Mont-Carmel

Mme Fernand Ouellet  
St-Pamphile

Mme Robert Blanchet  
St-Adalbert

M. Marc Proulx  
La Pocatière

## Garderie (4 ième article)

# Démarches à entreprendre

Vous voilà munie de toute l'information nécessaire pour présenter un projet de garderie. Mais par où commencer? Nous vous suggérons ici une série de démarches à entreprendre pour concrétiser votre projet.

1. Réunissez un groupe de femmes de votre localité (4, 5 est un nombre suffisant) et discutez avec elle de votre projet. Si elles sont d'accord pour travailler avec vous, à

- l'implantation d'une garderie, entreprenez la 2ième étape sans tarder.
2. Cherchez un local. Ce ne sera pas chose facile, rappelez-vous les normes du Ministère des Affaires Sociales. Si un local vous convient, informez-vous au propriétaire du taux de location, des dimensions exactes et de toutes les technicalités. Inhérentes à la location d'un édifice.

3. Faites une liste des personnes susceptibles d'envoyer leurs enfants à la garderie (informez-vous soit à la commission scolaire ou à la municipalité pour avoir une liste des familles ayant des enfants en bas âge).
4. Munie de cette liste, vous pouvez bâtir un questionnaire qui déterminera de quel type de garderie les gens ont besoin et qui vous fournira des données intéressantes pour la rédaction de votre

- projet, entre autre le nombre approximatif d'enfants qui fréquenteront votre garderie.
5. Faites photocopier ce questionnaire et distribuez-le aux gens inscrits sur votre liste.
6. Vous pouvez ensuite vous concentrer sur la rédaction du projet - type de garderie - programmation - clientèle - soins offerts - personnel - etc...
7. N'oubliez pas de vous munir de toutes les autorisations nécessaires et d'en-

- voyer avec votre projet, les questionnaires reçus afin de fournir une preuve tangible de la fréquentation de votre garderie.
8. Envoyez votre demande de permis et votre projet à: Direction d'Agrément du Ministère des Affaires Sociales, 1075 Chemin Ste-Foy, Québec.
9. Rappelez-vous que dans toutes vos démarches les C.L.S.C. (Centre local des

- Services Communautaires) et les Centres de Services Sociaux peuvent vous aider. Ils vous serviront de soutien technique et dans aucun cas, ils ne prendront de décision à votre place. C'est à vous que revient l'organisation de votre garderie.
10. Pour tout renseignement concernant les garderies téléphonez à 598-3355. Monique Noël C.L.S.C. Trois-Saumons

# FOIRÉ REDUS TAM-DI SON

110 AVENUE DE LA GARE MONTMAGNY

Tél.: 248-3036

Jean-Yves Ruel prop.

Prix Tam-Di  
**\$299.95**



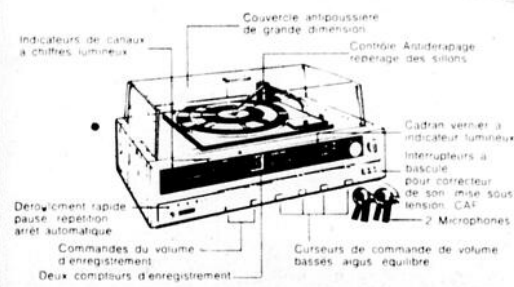
Surplus pour meuble \$29.95

**Cours de divertissement musical de qualité Lloyd's**

- Récepteur AM/FM stéréo avec système de lecture d'enregistrement à 8 pistes intégré. Le système de bande permet d'enregistrer à partir de la radio, de disques ou de microphones
- Changeur de disques BSR de grande dimension sur socle en plastique avec couvercle antipoussière en acrylique fumé
- Les haut-parleurs comprennent des filtres de fréquences graves à portée accrue, mesurant 6 1/2" et logés dans des enceintes à rayonnement de basses et dos scellés
- Ecouteurs stéréo à serre-tête réglable et cordon de 15 pieds de long
- Base de finition noyer, agencé de façon à pouvoir séparer les haut-parleurs et comportant un compartiment de rangement

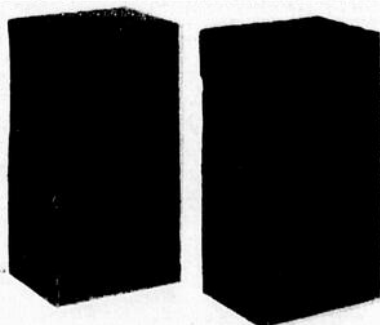
**Récepteur  
AM/FM  
stéréo avec  
lecteur/  
enregistreur  
8 pistes  
complet,  
tourne-disque  
BSR  
professionnel**

- 15 Watts RMS



Rég.: \$469.95

Prix Tam-Di  
**\$349.95**

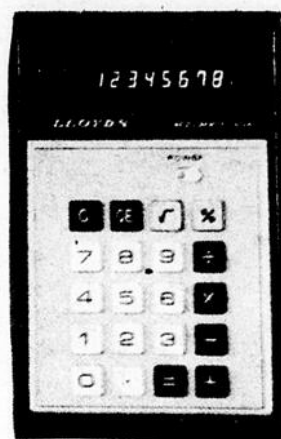


Système de haut-parleurs deluxe à double cône et large gamme à compression pour répondre à la fréquence.  
Caractéristiques: grand cône de 8" — 20.3 cm pour les graves et petit cône de 2" — 5cm pour les aigus, avec circuit spécial de répartition. Impédance 8 ohms. Puissance de crête 20 watts. Poids 40lb. — 18.2 Kg. Dimensions: 23" X 12" X 10 1/2" — 58.4cm X 30.5 cm X 26.7 cm.

Rég.: \$99.95 Prix Tam-Di

2 POUR **\$69.95**

**LLOYD'S**

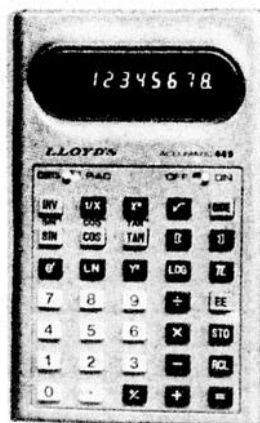


**MINI REGLE  
A CALCUL 304**

- 4 Opérations
- Touche Pourcentage
- Facteur Constant Automatique
- Grands chiffres Affichage Digitron
- Touche Racine Carrée
- Capacité 8 chiffres, Virgule Flottante

Prix Tam-Di **\$14.95**

**LLOYD'S**



**E 445 CALCULATRICE A REGLE A CALCUL  
AVANCEE AVEC NOTATION SCIENTIFIQUE**

- Notation scientifique avec mantisse à 5 chiffres, chiffres à 2 signes, chiffres à 2 exposantes
- Commande degré-rad. °/r
- Fonctions trigonométriques sin, cos, tan, cot, sec, csc
- Logarithmes
- La touche directe fonctionne en conjonction avec d'autres fonctions

Prix Tam-Di **\$49.95**

**STEREO D'AUTO AVEC HAUT-PARLEURS**



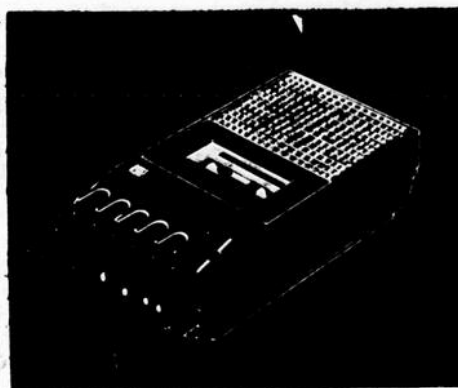
Lecteur compact 8 pistes. Motelets séparés à l'avant pour contrôler la sonorité, l'équilibre et le volume. Sélection des canaux manuelle ou automatique avec indicateur de canal. Contrôle séparé de précision. Fait pour être monté n'importe où.

Rég.: \$64.95

Spécial Tam-Di **\$44.95**



**Magnétophone à cassette**



Caractéristiques  
Aucun effacement accidentel  
Circuit incorporé de contrôle automatique de niveau  
Arrêt automatique  
Microphone à condensateur incorporé  
Batteries ou électrique

Rég.: \$49.95

Prix Tam-Di **\$37.95**

# La Foire d'été

**CASSETTES VIERGES**  
60 min. **.99**



La plus grande étiquette de Jazz au monde  
"CTI" et Kidu records  
Offre exceptionnellement durant La Foire seulement.  
Hubert Lawa - Groower Washington - Deodato - Benson



Gérard Lenorman, St-Preux Concerto pour une voix - Aut'chose Vol. 1 Vol. 2 - Elvis - Julien Clerc - Barrabas - Nombreux disques Disco - et plusieurs Albums doubles. **600 MICROSSILLONS 2.99 CH.**

James Last — Disco Vol. 2

Mireille Mathieu — Tout les enfants chantent avec moi

Roberto Delgado — La Paloma Blanca, Dolonese Melody

**SUR DISQUE**

**4.99 CH.**

Moustaki

Delgado: Bouzouki

Gino Vannelli

Supertramp

Nazareth (Love Hurts)

**SUR DISQUE**

**4.99 CH.**

Frampton

Styx

# du Disque

**DU 21 AVRIL  
AU 1er MAI**

## Boutique TAM-DI

110, Avenue de la Gare,  
Montmagny 248-3036



Prix suggérer 7.98

**3.99** CH.



1000

MICROSSILLONS

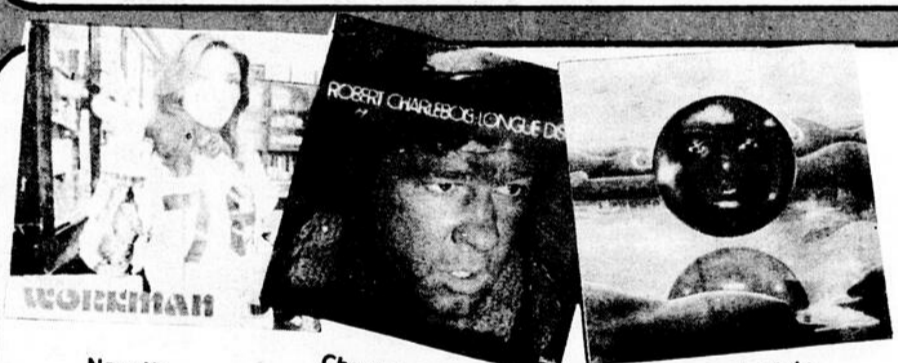
**1.99** CH.

Disque populaire et instrumental, bon choix de disques Western



Disques Classiques étiquette Sastruphon importé d'Allemagne

**3.44** CH.



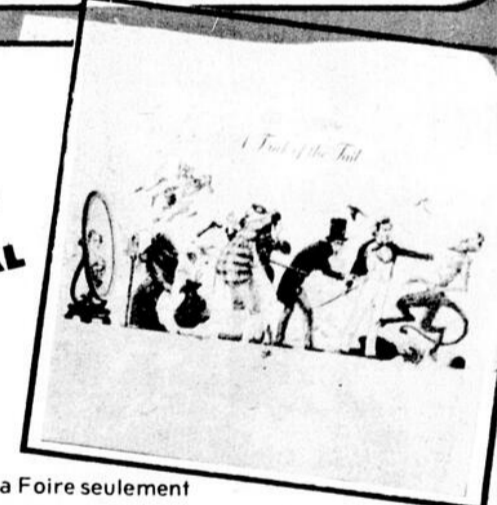
Nanette

Charlebois— Punch Créole, Discobol, Jacques Cartier

Boule Noir

**4.99** CH.

**SUPER SPECIAL**



Durant La Foire seulement

**3.99** CH.

GENESIS



Raoul Duguay — L'envole - Allo tout'i monde



Sweet

Wings: Dernier microcassillon sorti de Paul Mc Cartney

SUR DISQUE



**4.99** CH.



Le Temps

Led Zeppelin

Chris Squire

Garry Wright

Coffret 8 microcassillons. Les 9 symphonies complètes de Beethoven sur étiquette Deuth- Gramophon - Dirigé par Herbert Von Karajan  
Durant La Foire seulement

Prix suggérer

49.95

**29.99** CH.

**wea 4.99** CH.



**4.99** CH.

LLOYD'S

LLOYD'S

# FOIRÉ DUS TAM-DI SON

110 AVENUE DE LA GARE MONTMAGNY Tél.: 248-3036

Jean-Yves Ruel, Prop.

TAM-DI D'BON PRIX



Rég.: \$49.95  
**Prix Tam-Di \$37.95**

Batteries & électrique AM/FM, police, aviation etc...

LLOYD'S



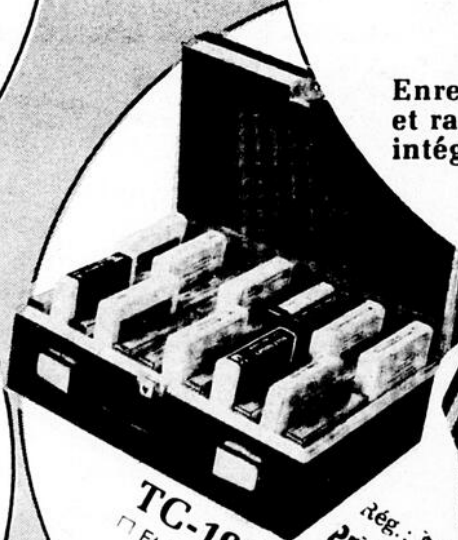
Enregistreur/Lecteur de cassettes portatif et radio FM/AM, microphone à condensateur intégré et arrêt automatique  
 Rég.: \$99.95  
**Prix Tam-Di \$77.95**

LLOYD'S



JJ-7143 Radio-horloge AM/FM  
 Rég.: \$29.95  
**Prix Tam-Di \$19.95**

□ Circuits entièrement transistorisés assurant la longévité de l'appareil



TC-1927 Rég.: \$21.95  
**Prix Tam-Di \$18.95**  
 □ Etui genre mallette pouvant contenir 24 cartouches 8 pistes ou cassettes  
 □ Couleur: Bourbon  
 □ Dimensions: 13 1/4" x 5 1/4" x 12"



T-1924 Rég.: \$19.95  
**Prix Tam-Di \$14.95**  
 □ Etui compartimenté prévu pour cartouches 8 pistes  
 □ Couleur: Noir ou Bourbon  
 □ Dimensions: 13" x 6" x 10 1/2"

Cartouches 8 pistes et cassettes vierges de qualité Lloyd's



**Prix Tam-Di \$7.95**

NN-8379 Radio portatif AM De Luxe

- C-60 — Cassette d'une durée de 1 heure \$1.29
- C-90 — Cassette d'une durée de 1 1/2 heure \$1.59
- C-120 — Cassette d'une durée de 2 heures \$2.09
- C8-80 — Bande 8 pistes, 80 minutes \$2.15



LLOYD'S

LLOYD'S

## OFFRES D'EMPLOI- OFFRES D'EMPLOI

Serveuse pour Montmagny. Temps partiel. Les fins de semaine.  
 Mécanicien d'auto pour St-Paul et Montmagny, 2 ans d'expérience.  
 Vendeur d'autos - minimum 5 ans d'expérience pour Montmagny  
 Aides familiales pour Montmagny  
 Une personne d'âge moyen pour prendre charge d'une maison. Un peu de ménage, un peu de cuisine. Pas d'enfants. Salaire intéressant.  
 1 chef cuisinier pour Montmagny  
 Cuisinière pour Montmagny  
 Cuisinière pour St-Jean Port-Joli, crs de cuisine nécessaire  
 Gérant de terrain de camping pour Montmagny  
 Soudeurs semi-automatique, gas neutre, pour la région. Salaire de \$3.00 à \$4.50 hre selon expérience  
 Secrétaires bilingues pour L'Islet  
 Secrétaire pour Montmagny. Expérience si possible. Moyen de transport nécessaire.  
 1 mécanicien de machines fixes possédant une 5e classe, salaire \$165.00 par semaine.  
 Une compagnie internationale de produits domestiques et pharmaceutiques est à la recherche d'un distributeur exécutif pour la région. Emploi permanent.  
 Professeur en peinture-débosselage Sec. IV et V  
 Professeur en géographie [suppléant] Sec. 111

Pour plus d'informations, contacter le Centre de Main d'Oeuvre du Canada 115 Ave. de la Gare Montmagny 248-1102

### LA POCATIERE

Un technicien en métallurgie. DEC en métallurgie. Salaire: \$170 à \$270 par semaine.  
 Deux ingénieurs: 1 en électricité comme ingénieur, concepteur, un autre en mécanique. 2 à 5 ans d'expérience. Salaire \$10,000 à \$15,000.00 par année.  
 3 dessinateurs en mécanique: 1 sénior avec 5 ans d'expérience et diplôme en dessin industriel. Salaire: \$200. à \$300 par semaine.  
 2 intermédiaires avec 2 ans d'expérience et DEC en dessin industriel. Salaire \$175. à \$225 par semaine.  
 Un technicien au contrôle de la qualité. Doit avoir une formation comme technicien en ajustage mécanique ou l'équivalent. 2 ans d'expérience au contrôle de la qualité dans l'industrie. Salaire: \$165. à \$257. par semaine.  
 Un travailleur social de cas. DEC en assistance sociale. Pour travailler comme praticien au service "Famille-Enfance". Doit avoir une automobile. Salaire: \$6,359 à \$10,222 par année.  
 Un commis au crédit. DEC en Sec. V. Fonctions: étude du fonctionnement du bureau; au début collection auprès des clients qui paient mal leurs remboursements d'emprunt. Evaluation et vérification de crédit.  
 Exigences: doit passer les tests de la compagnie. Salaire \$700. à \$800 par mois.  
 Un vendeur de véhicules automobiles. Exigences: Secondaire 111, de préférence ayant de l'expérience dans la vente d'automobiles. Accepterait également candidat avec expérience dans la vente dans un domaine connexe. Désire quelqu'un de débrouillard, dynamique et qui a de l'entregent. Salaire de base plus commission sur les ventes. Vendeurs d'encyclopédie demandés. Exigences Secondaire 1V. Fonctions: rencontrer des familles qui ont des jeunes d'âges scolaire pour expliquer les programmes d'information scolaire. Vente de volumes éducatifs. Salaire \$150 par semaine pour un candidat ayant 2 ans d'expérience.  
 Une serveuse avec expérience pour un hôtel. Heures de travail: 8.00 heures le soir à 2:00 heures le matin. Salaire: \$2.50 de l'heure plus pourboires.\*

Tél: Bur. 248-1358      Tél. Rés.: 248-2545

**A. & A. COULOMBE ENR.**

ENTREPRENEUR    Excavation  
                           Dynamitage  
                           Terrassement

R.R. NO. 1  
 Montmagny, P.Q.      Concessionnaire John Deere

Tél: 246-3790

 **Gaston Guimont**

Entrepreneur en construction    vente et pose de  
 déclin d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignace      Cté Montmagny, Qué.

**MONTMAGNY READY MIX**

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service  
 —Prix  
 —Qualité



PLAN NO. 1. 248-0953  
 ROUTE TRANS-CANADA  
 MONTMAGNY

PLAN NO. 2. St-Raphael, Beil., Que. 243-2102  
 PLAN NO. 3. Ville La Pocatière. Kam. 856-3409  
 PLAN NO. 4. St-Anselme 885-4086

Deux bonnes à tout faire pour La Pocatière. Pension non fournie. Heures de travail: 8.30 heures le matin à 5:30 heures l'après-midi. Salaires \$30.00 à \$45.00 par semaine.  
 Une bonne à tout faire pour la région. Pour une période de 1 mois 1/2. 1 enfant de 17 mois. Mme attend un autre bébé. Pension fournie. Salaire \$35 à \$45 par semaine.  
 On demande une personne pour demeurer avec un couple âgé. Madame ne peut rester seule à la maison. Principalement s'occuper de Madame et faire de petits travaux dans la maison. Emploi à l'année. Salaire \$50.00 par semaine.  
 Deux mécaniciens automobiles avec 3 à 4 ans d'expérience. Salaire: \$4. à \$5 l'heure  
 Un mécanicien automobile avec expérience dans la maintenance et la réparation de voitures japonaises. Salaire \$4.00 à \$5.00 l'heure.  
 Deux mécaniciens automobile avec expérience dans la maintenance et la réparation de voitures japonaises. Salaire: \$4.00 à \$5.00 l'heure.  
 Deux mécaniciens de moteurs diesel, avec 2 à 4 ans d'expérience. Salaire \$4.00 à \$5.00 l'heure.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre de Main d'Oeuvre du Canada, à 1,000 6ième Ave, La Pocatière, No. Téléphone 856-2041.

## Au congrès du Parti Libéral

(D.L.B.)— Le Parti Libéral du comté Montmagny-L'Islet participera au Congrès provincial du Parti qui se tiendra les 24 et 25 avril prochain au Concorde et à l'Hôtel Hilton à Québec nous informe le président du Parti Libéral de la région, M. Marius Dion.

Les délégués participants à ce congrès seront: M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales; Mme Denise Cloutier, vice-présidente; Me Marcel Morin, secrétaire; M. Hilaire Bélanger, trésorier, et les directeurs représentant la jeunesse, Alain Blais et Suzanne Dion.

Ceux-ci se proposent de présenter des résolutions sur la situation agricole de la région, sur l'exploitation de la forêt et ses problèmes et sur l'habitation dans le milieu. Souhaitant ardemment que ces résolutions soient adoptées par les congressistes, M. Dion nous signale que divers ateliers auront cours pendant ces deux jours. Les différents thèmes abordés seront: La famille d'aujourd'hui; a) la famille et l'individu et b) la famille dans la communauté; le Québec en expansion; l'assurance-automobile et les transports; le travail rend-il malade?; l'habitation: un droit ou un luxe?

# Spéciaux de la semaine

## BOTTINES DE SECURITE

à cap d'acier pour hommes

Hauteur 9 po.: Spéc. **22.98**

Hauteur 7 po.: Spéc. **19.98**

## BOTTINES JAUNES

Régulier.

Hauteur 9 po.: Spéc. **19.98**

Hauteur 7 po.: Spéc. **16.98**

## ENSEMBLE

(Jacket et pantalon)

en coton brossé

Rég. 27.00  
 Spéc. **23.98**

## PANTALON

en polyester  
 pour hommes

Spéc. **6.98**

## BOTTINES DE SECURITE

cap d'acier et semelle renforcée d'acier

Hauteur 9 po.: Spéc. **27.98**

Hauteur 7 po.: Spéc. **24.98**

## JEANS «LEE»

pour hommes

Rég. 16.00

Spécial **13.98**



128 de la Gare Montmagny

Tél.: 248-0954

# Croc-l'oeil

**SEMAINE DE LA SECRETAIRE**— La présente semaine est celle de la Secrétaire, celle dont le patron ne peut à peu près plus se passer une fois qu'elle fait l'affaire. Nous invitons donc les patrons à souligner cet événement en ayant un geste de gratitude et de reconnaissance à l'égard de leurs secrétaires. Quelques fleurs, un cadeau-souvenir, une rencontre désintéressée dans un restaurant ou ailleurs, il y a bien des moyens de faire plaisir tout en montrant qu'on sait apprécier les services de quelqu'un.

**CITE DE MONTMAGNY**— La Cité de Montmagny tient à aviser la population locale qu'un escompte de 2% est accordé sur tout paiement complet de taxes reçu à l'Hôtel de Ville ou oblitéré du Bureau de Poste avant 8 heures 30 p.m. le 19 mai 1976. Les heures de bureau à l'Hôtel de Ville sont de 8 heures 30 a.m. à 4 heures p.m. Le bureau sera également ouvert le vendredi soir, de 7 à 8 heures 30 p.m., les 23 avril, 30 avril, 7 mai et 14 mai prochains.

**ACTIVITES DU PQ**— Parmi les activités sociales prochaines du Parti Québécois dans le comté de Montmagny-L'Islet, mentionnons une soirée récréative qui se tiendra le 23 avril à 20 heures 30, au Club l'Artisan de St-Jean Port-Joli; par ailleurs le 28 avril à 20 heures, à la salle paroissiale de Ste-Apolline, aura lieu une assemblée publique à laquelle toute la population est invitée.

**L'ISLET-SUR-MER**— Un grand tournoi de pichenolis régional se déroulera dimanche prochain le 25 avril, à l'Auberge Chemin du Roy à l'Islet-sur-Mer. Les inscriptions se feront de 10 heures à midi; les hommes, les femmes et les enfants sont admis au doigt et à la baguette. Bienvenue à tous les amateurs.

**DISCO-JEUNESSE A ARMAGH**— Un spectacle musique, son et lumière disco-jeunesse sera présenté vendredi le 30 avril prochain en soirée à l'Hôtel La Sapinière d'Armagh. Invitation à tous les amateurs de danses.

**AGE D'OR DU CAP**— Le banquet annuel du Club de l'Age d'Or de Cap St-Ignace aura lieu dimanche le 2 mai prochain à 5 heures 30 p.m., à l'école Mgr Sirois. Les membres qui désirent y participer doivent réserver leurs cartes avant le 26 avril auprès de la présidente ou de la secrétaire aux numéros de téléphone suivants: 246-5660 ou 246-5900. Tous les membres sont les bienvenus.

**SOCIETE D'HORTICULTURE**— La réunion mensuelle de la Société d'Horticulture Magnymontoise se tiendra lundi prochain le 26 avril à 8 heures p.m. au Centre Sportif le Bûcheron. Tous les membres sont invités à y participer. Notons que cet organisme est encore dans l'attente de sa charte.

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SSJB**— La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Anne de la Pocatière tiendra son assemblée générale annuelle le 26 avril prochain à 8.00 hres au Musée François-Pilote de La Pocatière. Après les rapports usuels, une visite quotidienne du musée aura lieu pour les membres présents.

**AGE D'OR DE ST-PAMPHILE**— Une soirée récréative se tiendra samedi le 24 avril à 8 hres p.m. à la salle du Club de l'Age d'Or de St-Pamphile. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

**ST-PAMPHILE**— Lundi le 26 avril à 2 hres p.m. au local de l'Age d'Or de St-Pamphile, le Conseil régional désire rencontrer tous les membres du club de la ville ainsi que ceux des clubs des paroisses environnantes. Bienvenue à tous.

**ST-MARCEL**— Le club de l'Age d'Or St-Marcel organise une soirée récréative pour samedi le 24 avril. Bienvenue à tous les membres des clubs environnants. Entrée à prix modique.

**COMITE DES FETES DE LA ST-JEAN**— Le comité des fêtes de la St-Jean de La Pocatière tiendra une réunion publique au début du mois de mai. La population sera alors invitée à faire connaître ses désirs relativement à ces célébrations. La date de la rencontre sera communiquée subséquemment.

**STE'PERPETUE**— La remise des trophées de la Ligue de Ballon-Balai Intermédiaire se fera samedi prochain le 24 avril à l'occasion d'une soirée récréative à la salle du Centenaire de Ste-Perpétue. L'orchestre Les Black Jets fera les frais de la musihue et il y aura permis de la Régie; bienvenue à tous.

**ALMANACH DE CHASSE ET PECHE**— Poursuivant son programme lancé il y a plus de 20 ans, la maison John de Kuyper & Fils Ltée vient de publier l'édition 1976 de l'Almanach de Chasse et Pêche de Kuyper. L'almanach est présentement distribué gratuitement à tous les chasseurs et pêcheurs qui en font la demande. On peut se le procurer en écrivant à John de Kuyper & Fils Ltée, a-s M. Benoît Lemay, 950 Chemin de l'Adacport, Montréal, P.Q. (H3C 3W5).

**QUEBEC NORMANDIE VOUS CONDUIT AU PAYS ANCESTRAL ET CA PRESSE**— En collaboration avec la Société de généalogie de Québec nous vous offrons du 6 au 28 juillet un voyage à la Terre des Aïeux. Nous vous dirigerons vers le Poitou, l'Aunis et Saintonge et nous reviendrons sur Paris par le Mont St-Michel et Honfleur en Normandie. Le voyage en Normandie est projeté en septembre. Ce déplacement a pour buts de vous «déposer» au lieu de votre origine, si possible de visiter la terre ancestrale, de pénétrer dans l'église de l'ancêtre, vous faire rencontrer des homonymes, etc.. Notre adresse: Société culturelle Québec Normandie, 1502 Riverin Québec, G1M 2K5. Dépliant sur demande. Prix modérés. Si l'adhésion de \$5.00 n'est pas obligatoire, nous l'expédier, c'est nous permettre de vivre.

**AGE D'OR DE BERTHIER-SUR-MER**— Le Club de l'Age d'Or de Berthier-sur-Mer invite toute la population de Berthier-sur-Mer et des environs à venir fêter avec lui les jubilaires de la paroisse, entre autres une noce de diamant et plusieurs noces d'or. C'est un rendez-vous à ne pas manquer dimanche le 2 mai prochain à 8 heures p.m., à l'école de Berthier-sur-Mer; bienvenue à tous.

**HALLELOU**— Le Choeur HALLELOU de Montmagny présente son concert annuel, à guichet fermé, samedi le 24 avril 1976 à 20.30 hres. Heureusement il y aura une 2ième représentation DIMANCHE le 25 avril 1976 à 20.30 hres, à l'Auditorium Lavironde, Polyvalente Louis-Jacques Casault. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Les billets sont en vente auprès des choristes.

**SOIREE ANNIVERSAIRE CAM**— Le Cercle des Affaires de Montmagny veut faire revivre la Belle Epoque des années 20 par une grande soirée «Honkytonk» qui se tiendra samedi le 24 avril à 8 hres 30 au Centre sportif le Bûcheron. Un grand orchestre du genre «Dixieland» fera les frais de la musique et des prix de présence seront remis. Des concours de charleston animeront l'ambiance et un délicieux goûter sera servi. Le costume de l'époque des années 20 sera de mise mais non obligatoire. Vous pouvez vous procurer vos billets à la Pharmacie Montmagny, Gammacolor, Boutique Tam-Di et Librairie Maurice Enr. Bienvenue à tous.

**SOIREE BAVAROISE A CAP ST-IGNACE**— Une soirée bavaroise avec l'orchestre Fernand Fortin, de Québec, aura lieu le samedi 15 mai prochain à l'école Mgr Sirois de Cap St-Ignace. Le costume bavarois sera de rigueur et vous pouvez apporter vos gobelets. L'entrée sera à prix populaire; bienvenue à tous les amateurs de bière. C'est une activité sociale au profit de l'O.T.J. de Cap St-Ignace.

**L'ISLET-SUR-MER**— Un grand souper canadien au profit de la Fabrique est organisé pour dimanche le 25 avril prochain à 4 heures 30 p.m., à l'école Secondaire Bon Pasteur de l'Islet-sur-Mer. C'est la Garde paroissiale de l'Islet-sur-Mer qui est l'instigatrice de cette activité dont l'entrée sera à prix populaire.

**ETES-VOUS MISERICORDIEUX?**— La Bible nous dit que Jéhovah, notre Père céleste est miséricordieux [Ps. 86:15] et que nous devons l'imiter [Eph. 5:1]. Alors, vous, êtes-vous vraiment une personne qui possède cette qualité? Voulez-vous l'acquérir afin de plaire à Dieu? Venez donc écouter une conférence biblique intitulée «La miséricorde - qualité dominante des vrais chrétiens» - qui sera présentée par M. Nathan Shene à 9.30 hres a.m. le 25 avril à 165, 12ième rue, Montmagny et aussi chez M. Denis Martin, 3e rang ouest, La Pocatière, à 2.30 hres p.m. Tous sont les bienvenus.

## RECITAL CONJOINT



Jean-Louis Rousseau, violoniste  
et  
Danielle Bédard, soprano  
au piano d'accompagnement:  
Louise Delisle

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny.

**ENDROIT:** Auditorium Lavironde Polyvalente Casault).  
**DATE:** Vendredi 30 avril 1976  
**HEURE:** 20.30 heures  
**ADMISSION:** \$3.00

Les cartes sont en vente chez:

- Caisse Populaire ST-Thomas
- Caisse populaire ST-Mathieu
- Pharmacie Montmagny
- Montminy Musique: Galeries Montmagny et rue ST-Louis

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER  
Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....  
ADRESSE.....

6 mois \$6.00  
1 an \$10.00  
2 ans \$18.00  
Etats-Unis 1 an \$18.00  
Canada \$9.30

RETOURNEZ A:  
"PEUPLE/COURRIER"  
55, rue de la Fabrique  
Montmagny, Qué.

## A VOTRE SERVICE

Monsieur Georges Fradette, inspecteur en hygiène publique, tient à aviser la population que ses bureaux situés à 67, rue St-Jean Baptiste ouest à Montmagny, (Unité Sanitaire), seront déménagés dans un nouveau local à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à compter du lundi 26 avril, 76. A noter, que pour toutes communications téléphoniques, le numéro reste le même, soit 248-2555.

Georges Fradette  
Inspecteur Hygiène Publique  
SERVICE DE PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT

# La planification des naissances, si ce n'est pas le problème de la femme, c'est le problème de qui alors?

Sûrement pas celui des hommes vont s'écrier plusieurs maris qui semblent avoir suffisamment de responsabilités à la maison et en dehors sans être surchargés de celle-là en plus.

IL est de tradition bien ancrée dans notre mentalité que la planification des naissances, «ce n'est pas l'affaire des hommes». Cela est sans doute en étroite relation avec la conception qu'on a souvent entretenue et qu'on entretient peut-être encore malgré soi, à savoir que le «plaisir-sexe» est réservé à l'homme et que le «sexe-devoir» demeure la part de la femme.

Nous n'avons pas besoin d'argumenter beaucoup et longtemps pour se convaincre que si la rencontre des deux sexes est nécessaire pour la conception d'un enfant, la rencontre «communication» entre un homme et une femme est aussi essentielle quant à la responsabilité d'avoir le nombre d'enfants que l'on veut avoir, ou que l'on peut avoir, ceci au moment où il nous convient le mieux pour l'accueillir afin de lui assurer le bien-être physique et matériel, lui procurer toute l'attention nécessaire et l'affection dont il a besoin pour son équilibre émotif et affectif.

Ainsi tout en tenant compte des projets individuels, conjugaux et familiaux du couple, celui-ci, dans sa prise de responsabilité pour l'espacement des naissances, pourra s'épanouir sur tous les plans et vivre sa sexualité de façon plus dégagée i.e. sans la crainte destructrice que chaque échange sexuel entre les partenaires engendre un enfant. Les résultats ont la chance d'être meilleurs puisque les deux partenaires du couple y sont impliqués.

La raison d'être du planning c'est l'enfant

Toute cette question de la planification des naissances et de la contraception a vraiment sa raison d'être si l'objectif visé est l'enfant et l'amour que l'on a pour lui. Ses chances d'épanouissement sont d'autant plus grandes qu'il aura été pleinement désiré. La qualité de vie conjugale et familiale sera meilleure si l'enfant arrive au moment où on est prêt à le recevoir.

IL est cependant évident que l'enfant ne représente plus le même apport dans notre société que dans la société traditionnelle.

Dans cette dernière l'enfant était considéré comme une riche matière sur la ferme, il représentait une main-d'œuvre active. Même s'ils étaient nombreux cela ne causait pas de problèmes puisque les plus vieux élevaient les plus jeunes et en général on n'avait pas besoin d'études bien avancées.

Aujourd'hui dans notre société industrielle et moderne les enfants sont davantage considérés comme une richesse affective. S'ils sont en nombre beaucoup plus restreint, il demeure qu'ils réclament davantage (études, socialisation, notions psychologiques plus avancées) pour faire face à la vie. Le revenu familial provient encore généralement du père. Toute la famille dépend de ce salaire souvent menacé par les grèves, le chômage, la maladie, tandis que sur la ferme tous contribuaient à l'apport financier. Même si celui-ci n'était pas élevé, il était plus stable.

La remise en question du rôle de la femme est un autre point qui fait repenser l'éducation et la venue au monde de l'enfant. Celle-ci

ne conçoit plus comme auparavant son rôle de mère, d'épouse, de reproductrice. Pour plusieurs, le retour sur le marché du travail représente une revalorisation d'elle-même ainsi qu'une plus grande insertion sociale.

Tous ces points que nous avons mentionnés sont des jalons pour aider la réflexion des couples et non seulement des femmes, sur la question de l'enfant. Considérant que la survie de la race humaine est assurée, ce qui compte

maintenant c'est sa qualité et non sa quantité.

Chacun des couples peut et même doit se poser les questions suivantes: devons-nous avoir des enfants? Si oui, pourquoi? Représentent-ils pour nous un moyen de nous réaliser? Comment?

Le Service de planning et sexualité de votre région peut vous aider à réfléchir à toutes ces questions. Un diaporama ainsi qu'un fascicule s'intitulant Nous...un enfant... peuvent être présentés et distribués par

votre service local. Ce sont des instruments de réflexion précieux pour les groupes et les individus.

Pour plus d'informations, composez 359-2217 à Tourville dans le comté de L'Islet. Prochaine chronique: Le choix d'une méthode.



**Roger Hallé** T.D.C.

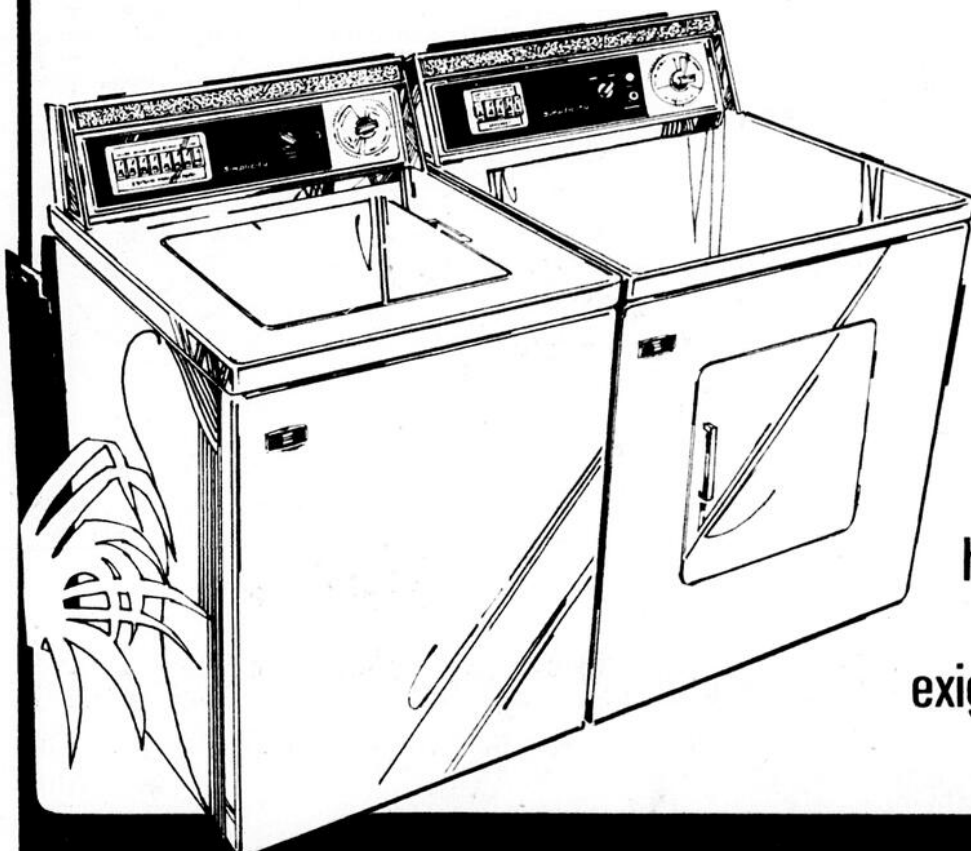
denturologiste  
(Technicien-Dentiste)

248-4928

107 Cloutier  
Montmagny

Rés.: 259-7246

## Lave-vaisselle Deluxe par MODERN MAID et laveuse- sécheuse de SIMPLICITY...



Pour  
la plus  
haute qualité,  
exigez SIMPLICITY

### Meubles Barnabé Inc.

Deux magasins pour mieux vous servir:

St-Paul Est,  
Cté. Montmagny  
469-2188

St-Vallier, Cté. Bellechasse 884-2832

Ligne directe Québec 884-2831



VOUS  
CHERCHEZ  
UNE  
GARDERIE?



248-3172

OU

122, rue St-Pierre  
Montmagny



Du lundi au  
vendredi de  
8h. à 6h. P.M.

DE 2 MOIS A LA MATERNELLE

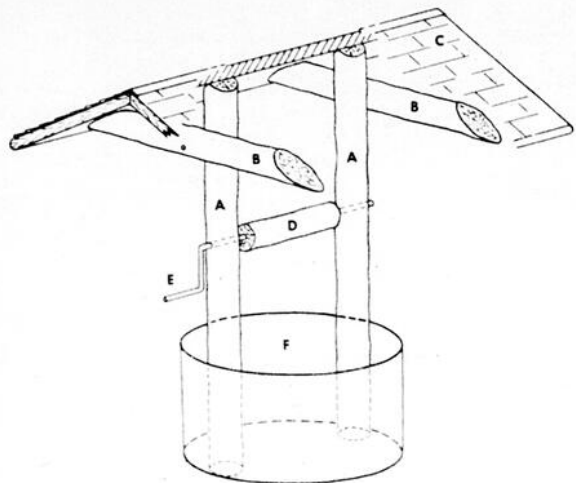
Pour information ou réservation:  
Micheline Boulet, 248-3172

# BRICOLAGE ET ARTISANAT

par: Jean-Marc Doré



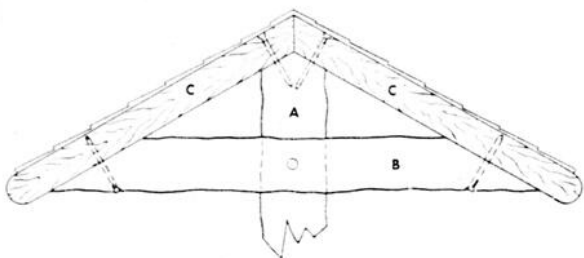
Tous droits réservés LES ÉDITIONS J.M. DORÉ INC.



## MARGELLE DE PUIITS

Oui, c'est bien cela, voici un projet d'artisanat qui, je l'espère, plaira aux dames: une jolie margelle de puits qu'elles pourront réaliser en quelques soirées, à l'aide de matériaux amassés lors d'excursions en campagne cet été.

La photo montre très bien, non seulement l'apparence décorative de cette margelle, mais également ses détails de réalisation; deux croquis renforcent d'ailleurs ce dernier point.



La base principale ("F") n'est autre qu'une boîte de métal vide (de café, d'arachides, etc.) d'environ 5" de diamètre sur 2 1/2" à 3" de hauteur. Les pièces de charpente sont des branches d'arbre de 3/4" de diamètre. Les poteaux "A" mesurent environ 9", et les traverses "B", 5 1/2" à 6". Toutes ces pièces sont assemblées à l'aide de clous et de vis comme le montrent les croquis.

Pour le toit ("C"), utilisez deux planchettes de 3/8" x 4" x 9". Les bardeaux sont faits de carton fort de couleur appropriée. N'oubliez pas de percer les pièces "A" pour recevoir la manivelle qui est une broche récupérée d'un vieux support à vêtement.

Pour recouvrir la boîte de métal, utilisez du stuc, ou du ciment à réparer les fissures (bouche-fentes), pour fixer des petits cailloux que vous aurez amassés et choisis selon leur couleur et leurs formes. Étendez une couche de bouche-fentes d'environ 1/4" d'épaisseur et enfoncez légèrement les cailloux.

Suivent quelques suggestions de bons plans de bricolage, lesquels vous pouvez me commander à l'aide du coupon/commande mis à votre disposition. Chaque plan renferme: liste des matériaux requis, patrons à tracer, schémas de débitage et photos illustrant les différents stades de réalisation.

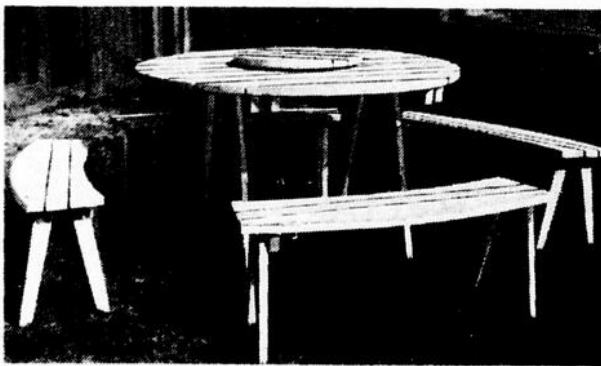
Mon catalogue "idées/bricolage" vous serait également très utile. Il renferme près de 400 suggestions de plans d'articles de toutes sortes.

Voilà, vous avez toutes les informations requises pour réaliser ce coquet projet. Mais, si vous préférez utiliser un patron en réelle grandeur pour vous éviter tout trouble éventuel, procurez-vous mon plan no 513 (coupon/commande au bas).

### TABLE ET BANCS DE JARDIN

Vous ne pourrez construire un ensemble plus résistant que celui-ci. Table de dimensions généreuses (52" de diamètre) accommodant huit convives. Bancs de formes appaillantes.

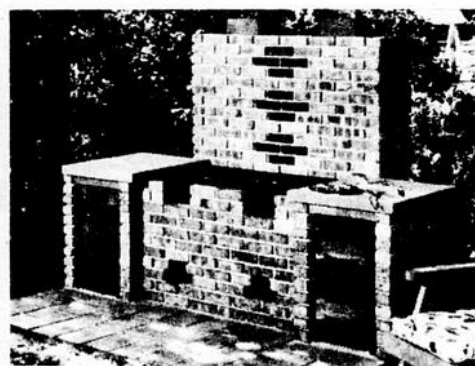
Plan no 791 ... \$3.00



### FOYER BARBECUE DUPLEX

Il doublera vos plaisirs d'un party extérieur, grâce à ses deux places. Grilles avec soutes à cendre et porte arrière pour le nettoyage. 8'6" de large. 780 briques. Chaque rang de briques est illustré.

Plan no 847 ... \$3.78



### SCIEUR DE BOIS (moulin à vent)

Plus il vente, plus ce petit homme travaille fort. Mécanisme simple, réalisable par l'amateur sans complication. Suggestion de couleurs incluse.

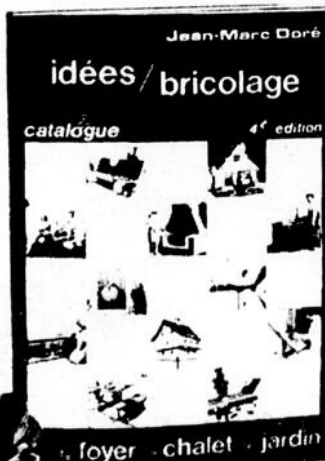
Plan no 232 ... \$3.24



## fais-le toi-même

c'est si facile, avec un plan de bricolage

signé Jean-Marc Doré



S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"

- plan no 232 (scieur de bois) à \$3.24
- plan no 513 (margelle de puits) à \$2.16
- plan no 791 (table, bancs de jardin) à \$3.00
- plan no 847 (barbecue duplex) à \$3.78
- "idées/bricolage" (catalogue) à \$1.00
- abonnement 1 an (6numéros) à mon magazine "Le Journal du Bricoleur" à \$5.00

coupon/ commande

Jean-Marc Doré  
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : .....

Comté ou province : .....

Code postal : .....

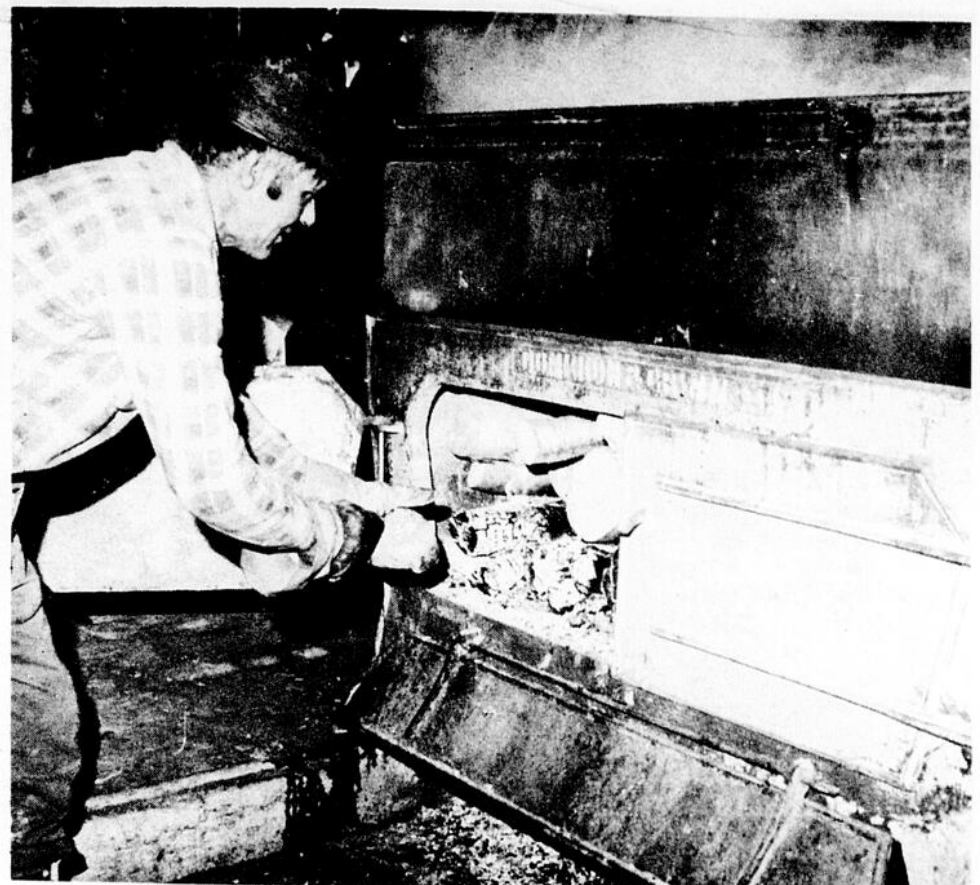
Montant inclus : \$ ..... mandat poste  chèque

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.  
Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque

JOURNAL PEUPLE-COURRIER



Le tonneau d'eau est vidangé dans un réservoir extérieur et situé à plusieurs pieds de la cabane. [D.L.B. Peuple-Courrier]



Une personne doit veiller continuellement sur l'intensité de chaleur de l'évaporateur. Des bûches de trois doivent être réparties également dans le four pour assurer une cuisson régulière. [D.L.B. Peuple-Courrier]

[D.L.B. Peuple-Courrier]

## Année prospère pour les exploitants d'érablières

(D.L.B.)— Cette année la saison des sucres est de beaucoup meilleure à celle de 1974 et 1975, selon les frères Bélanger de Cap St-Ignace, propriétaires d'une érablière de plus de 5000 érables en exploitation.

Toutefois, la température douce et chaude fait couler trop rapidement les arbres. Aussi les propriétaires installés à l'ancienne, i.e. avec des chaudières au lieu de «vacuum» (système de boyaux) perdent des milliers de gallons d'eau chaque jour, commentait M. Valère-Bélanger lors de notre visite vendredi dernier.

La tâche  
Tout en faisant le tour de l'érablière nous avons connu l'immense tâche qu'oblige la cueillette de l'eau d'érable, nous avons su comment arrive l'eau dans les réservoirs des évaporateurs, nous avons appris comment on fait le sirop, la tire, le sucre

et comment on emboîte les produits. C'est tout un art!

Les frères Bélanger, Valère, Germain, Jean-Noël et Gaétan aidés de Dominique attendent chaque printemps avec impatience «le temps des sucres». «C'est une vraie fête», souligne l'un d'entre eux. «Mais dès que la besogne nous enchaîne plus de seize heures par jour dans la cabane, on perd le goût du plaisir à savourer les produits de l'érable», précise ce dernier.

### La tradition

Toutefois, la tradition de la cabane à sucre veut que la famille fête ensemble l'arrivée du printemps. Les gens de la ville se mêlent à ceux de la campagne, les amitiés sont renouées et pour certains, c'est le retour aux sources ou la naissance d'un sentiment de richesse. Et ça dure le temps du dégel, trois semaines, un mois...

### Les techniques

Pour faire un gallon de sirop, il faut que 58.3 gallons de sève d'érable soient recueillis à l'aide de chalu-meau, faute de «vacuum», dans des chaudières. L'eau ramassée dans un immense tonneau traîné par un cheval ou un tracteur est vidangée dans un réservoir extérieur à la Cabane. Les 58.3 gallons sont ensuite acheminés graduellement aux réservoirs des évaporateurs à l'aide de

pompe à air. Suivant les besoins en eau des évaporateurs, l'eau bouillonnait pendant de nombreuses heures dans les caseroles avant d'atteindre 219°F (degré de cuisson du sirop) et 232°F (pour la tire).

Pour le délice des gourmets, le produit fini est ensuite vendu à la Fédération des producteurs de sucre d'érable ou au détail.

### BLOCS DE CIMENT

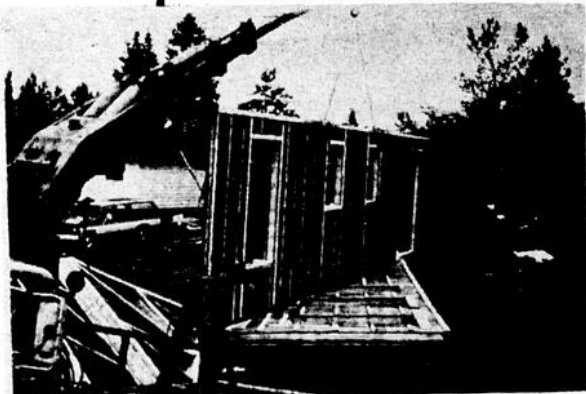
° Blocs de cheminées ° Marches préfabriquées  
Tuiles de parterre ° Tuyaux de béton

**Blocs de ciment Montmagny Enr.**

Denis Breton prop.  
Rue de la Rivière Nord, Montmagny

248-0403 248-2451

### NOUVELLE TECHNIQUE EN CONSTRUCTION DE MAISON



#### «KITS DE MAISONS»

- 11 modèles de toits
- 15 plans de planchers

#### AVANTAGES:

- Normes «structome»
- Qualité supérieure
- Approuvé par CSHL
- Normes Novelec
- Rapidité de construction

**Idéal pour bricoleur**

N'hésitez pas à nous consulter gratuitement et sans obligation

«Demandez notre dépliant explicatif en écrivant ou en téléphonant»

**ROLLAND MATHURIN**

160-4e Rue Montmagny

Tél.: 248-3863

- ARMOIRES DE CUISINES
- VANITE
- FERMES DE TOIT

### YVON COULOMBE ENR.

Entrepreneur

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Vente - réparation - installation



52 Ouest St-Jean Baptiste Montmagny

Tél. bur. 248-1424

Rés. 248-1872

**Guillard**  
231, Ave de la Gare, Montmagny  
TEL.: 248-1731

Les jeans qui ne s'oublient pas.

**culottier**



Le défilé de mode "Printemps-Eté" de la Boutique Chaperon Rouge a présenté des modèles variés pour tous les goûts et tous les âges. Sur les photos ci-contre, nous apercevons quelques-uns de ces modèles: Jeans, robe-soleil, robe de cocktail, robe de bureau ou pour l'après-midi et robe de détente.

[Photo Claude Michaud]



## Défilé de mode au profit des Jeanoises à St-Jean Port-Joli

(J.P.O.)— Plus de 300— personnes ont assisté, le 10 avril dernier, au défilé de mode présenté par la boutique Chaperon Rouge de St-Jean Port-Joli.

Cet événement, qui se déroulait à la salle du couvent de St-Jean, avait pour but de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de cette boutique. A cette occasion, M. Jean Bildeau, animateur à C.H.A.L., agissait comme maître de cérémonies, tandis que Mme Suzanne Deschênes était la commentatrice du défilé. Nombreux et variés, les modèles présentés ont su séduire le public. La soirée fut couronnée par un tour de chant de Monique Miville-Deschênes.

Le défilé de mode était au profit du corps musical Les Jeanoises, de St-Jean Port-Joli. A cette occasion, M. Jean-Louis Michaud, propriétaire de la boutique Chaperon Rouge, a remis un chèque de \$300. à Mlle Julie Pelletier, Tambour Major du corps musical.



Le défilé de mode de la Boutique Chaperon Rouge était au profit du corps musical Les Jeanoises. Sur cette photo nous apercevons M. Jean-Louis Michaud, propriétaire de la boutique, qui remet un chèque au montant de \$300 à Mlle Julie Pelletier, Tambour-Major du corps musical.

[Photo Claude Michaud]



La chanteuse bien connue, Monique Miville Deschenes, a couronné le défilé par un tour de chant.

[Photo: Claude Michaud]

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE  
VILLE DE LA POCATIÈRE  
COMTE DE KAMOURASKA

### APPEL D'OFFRES

"CAMION COLLECTEUR D'ORDURES  
MENAGERES"

La Ville de La Pocatière demande des soumissions pour l'achat d'un camion collecteur d'ordures ménagères pour le département de la voirie de la ville.

Le devis descriptif pourra être obtenu en s'adressant au bureau du greffier, 412, 9<sup>ième</sup> rue, Ville de La Pocatière, Kamouraska.

Le camion aura une capacité minimum de 50,000 livres PBV, dont le service pour réparation sera disponible à Ville de La Pocatière et la benne d'une capacité de vingt-cinq (25) verges cubes Haute capacité.

Un chèque accepté pour un montant de mille cinq cents dollars (\$1,500.00) et fait à l'ordre de la Ville de La Pocatière devra accompagner l'offre.

Les soumissions devront nous parvenir au plus tard, le mardi, 11 mai 1976, à 5.00 heures P.M., être adressées au greffier de la Ville, M. Claude Crête, 412, 9<sup>ième</sup> rue, La Pocatière, être envoyées par poste recommandée et porter sur l'enveloppe la mention "SOUMISSION CAMION COLLECTEUR D'ORDURES".

De plus, la Ville de La Pocatière ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Claude Crête, Greffier  
Ville de La Pocatière

### VENTE PAR ENCAN

Vente par encan Jeudi le 29 avril à midi sur la ferme de C.H. Robertson et Fils de Pintendre Co. Lévis. La ferme est située tout près du Village.

SERA VENDU

1 troupeau Holstein pur Sang Enregistré de 105 bêtes et quelques croisées de choix, le troupeau est classé et contrôlé R.O.P., le B.C.A., est de 135% il comprend 70 vaches vélant en tout temps de l'Année et 16 taures Saillies pour l'Automne, 30 génisses de moins de 1 an, Mr Robertson a parti son troupeau avec des Sujets de la Ferme Barilée, Fabi, Jacques, Boisclair, Tourigny, Forcier Pépin, Fréchette et autres, toutes les vaches et taures sont saillies Artificiel, on vendra aussi 1 trayeuse Pipe Line Universel de 1 an en Verre pour 70 vaches, avec 6 unités 4 balances Milk Scup, 1 Citerne Zero de 800 Gallons de 1 an, 1 Nettoyeur d'étable Houle avec 425 pds de chaîne, 1 nettoyeur Houle avec 300 pds de chaîne transmission neuve, 1 Silo Fédéré de 20 pds par 60 pds de 5 ans, débouleur de Silo Silomatic 1 charriot à ensilage Wick de 1 an, toute l'installation d'étable en fer pour 150 bêtes, 3 éventails électriques, la vacherie de 150 pds par 36 pds de 5 ans est également à vendre privément, 3 voitures à ensilage de 16 pds automatique dont 1 Dion, 2 New Holland 1 Tamben, souffleur International tout neuf avec baril de 56 pcs, fouragère New Holland à 2 rangs No 717 Super avec nez à foin, presse à foin New Holland de 4 ans, et divers autres machines non énumérées.

CONDITIONS;

Comptant et prêts de Banque pour acheteurs qualifiés.

RAISON DE LA VENTE

Transfert dans la grande culture, S.V.P., vous rendre pour midi, cantine sur les lieux, Catalogues sur demande.

Pour informations s'adresser à Georges Goggin Encanteur Licencié Bilingue de Plessisville Tél.: 819-362-2195.

### VENTE PAR ENCAN

Vente par encan Samedi le 1<sup>er</sup> mai à 1 hrs sur la Ferme de Raoul Cloutier de Warwick située sur la route 5 voisin de chez Claude Pépin.

SERA VENDU

1 troupeau Holstein pur sang enregistré de 50 bêtes dont 22 vaches, fraîche vélées 7 taures saillies pour l'Automne, 21 génisses de mois de 1 an, tout le troupeau descend de l'Insémination Artificielle et a été formé dans le troupeau de Claude Pépin, Ferme Pin-O-Lis. Le troupeau est clair de test certificat fourni.

LE ROULANT COMPREND

1 tracteur tout neuf Universel à 4 roues motrices avec Cabine no 465, 1 tracteur David Brown No. 980 Diesel avec pelle, charrues toute neuve à 2 versoirs Sweeden, charrue défonceuse hydrolique, herse à ressorts hydrolique, herse à 32 disques Oliver trainante, épandeur à fumier tout neuf de 140 minots New Idea, niveleuse hydrolique, épandeur d'engrais chimique tout neuf, 2 faucheuses Massey Ferguson presse à foin Massey Ferguson No. 9 neuve, trayeuse De Laval à 3 chaudières, Citerne Zéro de 300 gallons, bassin de lavage, scie à chaîne, rouleau, outils de hangar et divers autres articles non énumérés.

CONDITIONS : Comptant pour Informations s'adresser à Georges Goggin Encanteur Licencié Bilingue de Plessisville Tél.: 819-362-2195.

Catalogue sur demande.

### VENTE PAR ENCAN

Vente par encan Mardi le 4 mai à 11 hrs sur la Ferme Pin Brun propriété de Bruno Pépin de Warwick La Ferme est située sur la route de Warwick à Victoriaville à 3 milles de la Co-Op Agricole.

SERA VENDU

1 troupeau Holstein Pur Sang Enregistré de 100 bêtes dont 40 vaches 4 sont classées très bonnes, 17 bonnes plus, 11 taures saillies pour Sept, Oct., Nov. 48 génisses et taures de moins de 1 an, 1 taureau de 18 mois fils de Aztec et avec 1 mère très bonne avec 4 records de plus de 18,000 lbs B.C.A., de 155 à 180% grande mère excellente grande championne de Victoriaville et meilleur Pis, la production Moyenne est de plus de 12,000 lbs avec 15 taures au premier veau, le troupeau est sous contrôle R.O.P, depuis 25 ans, on vendra aussi le quota de lait Nature de 965 lbs par jour et 200,000 lbs de subsides.

LE ROULANT COMPREND

1 tracteur Renault modél 75 No. 651, 4 roues motrices de 400Hrs, 1 tracteur Oliver No. 770 diésel avec pelle et fourche, faucheuse conditionneuse Heston de 9 pds, presse à foin neuve Oliver avec lance balles, 2 wagons avec paniers de 20 pds, râtelier fileur, monte balles en acier Little Giant de 36 pds, convoyeur de 140 pds avec moteur, charrues Hydreen à 3 versoirs de 16 pcs, grosses herse à disques sur roues avec cylindre Oliver, herse à pâturage de 16 pds, herse à ressorts à 4 sections semoir à 13 disques Oliver comme neuf, épandeur à fumier neuf Cobey de 220 minots avec Tamden, arrosoir pour mauvaises herbes, chaînes à tracteur toute neuve, gros alternateur de 18,000 Watts, souffleur à neige, 2 réservoirs Lèche minéral, 1 réservoir de 250 gallons, tondeuse électrique, 3 balances Milko Meter De Laval, tondeuse à parterre Harien tondeuse Lawn Boy, traineau et fourche à foin., 2 séchoirs de 5 forces, compresseuse à air, moteur del force, outils de toute sorte. Notez bien que la terre de 200 Acres terre planche dont 177 en culture toute drainée, 23 acres en bois avec sucrerie de 1200 entailles, grange neuve de 200 pds avec nettoyeur, trayeuse Pine Line De Laval pour 50 vaches et réservoir Citerne de 600 gallons, piscine, maison style ancien, est à vendre privément, cette terre est aussi belle que dans la plaine de Montréal et est à moitié prix, possibilité de vendre plusieurs terrains sur grande route, conditions de l'encan comptant et prêts de banque pour acheteurs qualifiés. Pour informations s'adresser à Georges Goggin Encanteur Licencié Bilingue de Plessisville Tél.: 819-362-2195.

Cantine sur les lieux, catalogues sur demande.

# L'Assistance sociale dans le comté de Bellechasse

Par Francine Beaudin

Sujet d'actualité fort controversé, l'assistance sociale (ou le Bien-Être Social) revêt un caractère fort complexe, comporte de multiples facettes et ne peut être comprise ou analysée de manière rapide.

Notre but, pendant l'été 1975, a été de s'interroger sur le statut et les conditions de vie des personnes qui étaient sur l'assistance sociale. Notre méthode de travail consistait, en plus de l'acquisition de statistiques sur le sujet, à rencontrer des personnes qui étaient ou n'étaient pas, bénéficiaires de l'assistance sociale. Le présent article ne donnera qu'une vue très générale du problème à la grandeur du comté.

## Le comté de Bellechasse

Sur une population totale de 23594 habitants, environ 712 (soit 3%) bénéficiaient de l'aide sociale, incluant les chefs de famille et leurs dépendants. Le tableau de la page suivante répartit les données par village pour l'année 1974.

Comment expliquer les prestations d'assistance sociale distribuées à certaines

personnes et la variation qui existe entre les villages?

Pour qu'une personne puisse bénéficier d'assistance sociale, il lui faut démontrer

qu'elle ne peut subvenir à ses besoins essentiels. Le montant des prestations est déterminé par les dépenses occasionnées par le loge-

ment (entretien, taxes, loyer, réparations nécessaires, etc.), la nourriture ainsi que l'habillement, moins le revenu: le montant à combler est distribué mensuellement. bonne source de revenus, mais les compagnies privées optèrent rapidement pour d'autres régions de coupe. Avec l'usine de plastique à St-Damien et le moulin à bois d'Armagh, certains emplois sont disponibles. Il n'en demeure pas moins que les villages de St-Nérée et de St-Philémon ont chacun 1-5 de leur population sur l'assistance sociale.

L'agriculture fut favorisée lors de l'ouverture de nouvelles terres dans la Zone 111. Mais rapidement l'on passa à l'exploitation forestière qui est pratiquement éteinte à présent: on y trouve 11% de la population bénéficiant de l'assistance sociale. L'on peut noter qu'une certaine constante se retrouve pour les villages de la Zone 111 (11%, 10% et 13%) tandis que pour les villages de la Zone 11 (2.5%, 6.0%, 20%, 6.6%, 9.6%, et 20%) les cas de St-Nérée et de St-Philémon sont assez spécifiques.

Cette brève description des caractéristiques de l'assistance sociale dans Bellechasse révèle donc des disparités communautaires et régionales assez significatives. Il est probable qu'à un stade ultérieur de la recherche, c'est-à-dire, une fois

l'histoire économique d'un plus grand nombre de villages sera connue, nous pourrions trouver de meilleurs éléments d'explication.

Il n'en reste pas moins qu'un premier examen du problème démontre que Bellechasse, à l'instar d'autres comtés ruraux québécois, traverse une période difficile dans laquelle l'intervention de l'Etat devient plus nécessaire. L'assistance sociale joue un rôle important, certes, mais nul ne peut nier qu'il y a place pour l'amélioration du système en vigueur. Pour certaines gens l'assistance sociale est une

nécessité, tandis que pour d'autres elle ne représente qu'une solution temporaire face à des problèmes immédiatement insolubles. Il est donc nécessaire dans Bellechasse comme ailleurs, de resituer le rôle des paiements de transferts dans la situation économique plus large. Le manque actuel de planification dans cette sphère plus générale confère à l'assistance sociale un caractère flou, non structuré qui explique, malgré son rôle utile, l'image négative qui souvent en découle. Une perspective aménagiste ne peut négliger cette dimension.

ZONE	VILLAGES	POP. TOTALE	BENEFICIAIRES	% SUR POP. TOTALE
I	St-Vallier	1 398	50	3.0
	Honfleur	890	20	2.5
	La Durantaye	762	46	6.1
	Beaumont	1 403	28	2.0
	St-Gervais	1 810	52	3.5
	St-Charles	2 114	66	3.1
	St-Michel	1 737	98	5.6
II	St-Raphaël	2 169	265	12.2
	St-Damien	2 200	64	2.5
	St-Lazare	1 302	78	6.0
	St-Nérée	910	181	20.0
	Armagh	1 949	128	6.6
	Buckland	879	85	9.6
	St-Philémon	916	184	20.0
III	St-Magloire	1 215	130*	11.0
	St-Sabine	607	59*	10.0
	St-Camille	1 333	178*	13.0

\* données concernant l'année 1975 seulement.

Si nous précisons davantage ces critères et nous nous référons aux normes du Ministère du travail et de la Main d'oeuvre, une personne inapte au travail est:

—un individu âgé de 18 à 64 ans dont l'état de santé est médiocre, c'est-à-dire malade physiquement ou mentalement ou encore affecté par un handicap physique ou mental donc, qui souffre d'une incapacité partielle ou temporaire.

—Les personnes de 65 ans et plus, théoriquement exclues du marché du travail parce qu'elles ont atteint l'âge de la retraite.

—Les personnes souffrant de maladies physiques et ou mentales avec incapacité

permanente totale de fournir un rendement minimum de travail.

—Les personnes dont le statut de chef de famille et les responsabilités familiales empêchent le retour au marché du travail.

Pour tous les villages du comté, à l'exception de St-Magloire et St-Camille, se retrouvent 371 hommes et 241 femmes considérés comme chefs de famille: 307

personnes sont célibataires, 168 mariés, 77 veufs ou veuves et 57 séparés (légalement ou de fait). Sur un total de 612 personnes actives, 77 personnes sont aptes au travail. 398 ne le sont pas de façon permanente (âge, maladie, etc.) et 137 de manière temporaire (accidents de travail, etc.). De plus, on note un lien entre les aptitudes et inaptitudes et l'âge des bénéficiaires:

- 30 ans		30-44 ans		+ 45 ans	
APTE	INAPTE	APTE	INAPTE	APTE	INAPTE
32	87	13	103	32	345

Une différence existe quant au nombre de prestataires pour chacun des villages du comté de Bellechasse. Concernant les villages de la Zone 1 (5% d'assistance sociale), ils sont situés dans la plaine côtière où l'économie est axée vers l'agriculture. Cette dernière fournit

donc des emplois plus réguliers. De plus, la proximité des centres urbains avec leurs industries, combinée à une industrie touristique locale durant l'été, offre aux producteurs des alternatives plus variées sur le plan économique. Le Zone 11 (11% d'assistance sociale)

est une région rocaillieuse où la culture du sol est très difficile. Avec l'application de nouvelles normes sanitaires pour le lait, plusieurs cultivateurs ont dû vendre leur ferme ou cesser de produire pour le marché extérieur. La forêt, auparavant, constituait une

**Jacques Gaumond Enr.**  
Ameublement de bureau  
77 Est, St-Jean Baptiste  
Montmagny 248-2454

—VENTE  
—LOCATION  
—REPARATION  
MECANIQUE ET  
ELECTRONIQUE

Caisse électronique  
TEC pour tout genre de commerce.




## CLAUDE LALONDE



DISTRIBUTEUR

## CLAUDE LALONDE INC.

C.P. 302, Rivière-du-Loup,



Qué. G5R 3Y9

(418) 862-5050



**BIENVENUE  
à notre  
COMPTOIR.**

**La Boulangerie  
Jean-Claude Fortin**  
109, rue St-Louis, Montmagny

**Invitation spéciale**  
à venir choisir  
vous-même des produits  
frais et de qualité.

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

- . Pâté à la viande [Petits et gros]
- . Pains à salade de fantaisie
- . Pâté de Saumon
- . Pains tranchés sur le long
- . Pâtisseries
- . Gâteaux pour toutes les circonstances

Pour commandes spéciales appelez 248-1062

on est 6 millions  
de presque parents,

**faut se parler.**



Bière  
**50**  
Ale



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE Labatt LIMITÉE — YA RIEN QUI LABATT

# PETITES ANNONCES

**MONTMAGNY:**  
248-0415  
**LA POCATIERE**  
856-1514

## A VENDRE

**TOYOTA SILICA 1972**, 4 vitesses. Tél.: 247-3560 après 5 heures. 7-4-5fs

**PEDALE WAH-WAH** à vendre. Fender Super Twin Reverb 185 watts R.M.S. état neuf.  
**TRAYNOR Custom spécial**, Caisse 8 X 10 pouces, 135 watts R.M.S.  
**2 CAISSES J.B.L.** 15 pouces, avec Tweeter 100 watts R.M.S. plus équipement d'orchestre. 248-6012 7-4-3fs

**A Armagh**, plan de nettoyage à sec et pressage, en très bonne condition, équipement de marque Mercury et Pantex. Commerce établi depuis 26 ans, cause de vente: Maladie. 466-2552 14-4-5fs

Produit de l'érable 100% pur, garanti. Alfred Boulet, 538 Ouest, Boul. Rivière du Sud, St-François, Cte Montmagny. Rendez-vous ou commandez par téléphone. Pour un meilleur service appelez à l'avance. Merci. 259-7086 14-4-2fs

**RESTAURANT CAFE MONTAIS**, 11, St-Jean Baptiste Est, à vendre. propre, bonne clientèle. Le jour: 248-9044, le soir: 248-3695 7-4-3fs

**BUNGALOW** à vendre à l'Islet-sur-Mer, 5 1/2 pièces, revêtement extérieur: brique terrain 12,000 pieds carrés 247-5241 17-3-JNO

**CADILLAC 1971**, Datsun, 1971, Yatch, trailer, prix de débarras. 246-3126 24-3-JNO

**JUMENT D'équitation** à vendre. Pour information demandez Marthe: 248-1805 7-4-3fs

**MARCHANDISE** à vendre comprenant tissus à la verge, coupons à la livre, articles de couture, etc. Cause de santé. 247-5735 à Ville de l'Islet 14-4-2fs

**JEUNE CHIENNE ST BERNARD** à vendre. 247-5715 14-4-2fs

**MAISON NEUVE** à vendre St-Jean Port-Joli. 28 X 40 5 pièces, après 5 heures. 598-6505 14-4-4fs

**ROULOTTE A PATATES** frites, équipée, prête à opérer. 248-0446 3-3-JNO

**ROULOTTE 1975** de marque BEL-LEVUE 21 pieds de long avec auvent à rouleau. 248-2467 11-2-JNO

**MOTO KAWASAKI 1975**, 100CC, trail et route. 598-6771 après 5 hrs. 14-4-2fs

**DATSUN 1600**, 1972, à vendre. Bonne condition, prix à discuter. Tél. le soir: 852-2717 14-4-2fs

**BICYCLETTE** de fille CCM 24 pouces. 248-3835 14-4-2fs

**CAMION CHEVROLET 64** à vendre. Step-van. Fournaise gaz propane. 35,000 BTU unité de frigidaire capacité 3 quart, compresseur 1/2, maison à louer 5 1/2 pièces, chauffage électrique. 246-5344 14-4-4fs

**CANTINE MONTMAGNY ENR.** à vendre. 246-5620 7-4-3fs

**A St-Raphaël**, à vendre, BATISSE pour convertir en chalet, style suisse, doit quitter le terrain le 1er juin. Prix dérisoire. Après 6 hrs 243-2421 31-3-4fs

**CAPRI 1972**, 2000 centimètres cubes, automatique. 248-4982 7-4-3fs

**FUMIER DE VOLAILLE** pour pelouse et jardin. 248-3287 14-4-JNO

**TERRES ET LOTS A BOIS** à vendre, dans l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière. Contactez Roger Coulombe. 651-2181, Claudette Vadeboncoeur 831-1577, Le Permant Trust Courtier 658-70003-3-9fs

Vaste choix d'OISEAUX âgés 1 jour à 4 semaines. Dindonneaux, Poussins Oies, Canards, Pintades. Denys Bélanger Ste-Louise Cte L'Islet GOR 3K0 354-2557 11-2-12 fs

**TERRAINS** à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

**TERRAIN** à vendre à St-Pierre de Montmagny dans développement domiciliaire. Superficie de 100 X 100, près de la route 20. Appelez à 248-6032 25-2-JNO

**FOIN A VENDRE**, Mil, trèfle et luzerne, St-Charles de Bellechasse. Tél. 651-5176 ou 887-6909 31-3-4fs

**AMEUBLEMENT DE SALON DE COIFFURE** à St-Pamphile. 356-3225 10-3-12fs

**PONTIAC Grand prix 1975**, LJ, air conditionné, 10000 milles. 248-3696 10-3-JNO

**FRIGIDAIRE** à vendre. 10 pi. cubes, 1970, \$65.00. Tél. 598-6820 14-4-2fs

**VENDEUR AUTORISE** des Roulettes L'Islet, Dauphine et Cavalier, accepte échange aussi tentes-roulottes. J. Ernest Thibault, St-Cyrille, l'Islet, Sortie 247. Tél. 247-5147 14-4-4fs

**MAISON MOBILE 60 X 12** meublée, avec terrain de 100 X 85. Tél. 246-5816 7-4-JNO

**MOTOCYCLETTE SUZUKI 185 GT**, 1975, 2 cylindres, démarrage électrique, en parfait ordre. 247-5382 demandez Nick après 6 heures le soir 7-4-3fs

**GRANDE** à vendre, 30 X 45 pieds, La Pocatière. 856-3112 21-4-1fs

**MAISON** à 2 logements à vendre à l'Islet-sur-Mer. S'adresser à 247-5343 21-4-3fs

**AUVENT** pour roulotte 18 pieds, canevas armé fini vinyl. Complet avec poteaux. 248-2677 21-4-1fs

**PAN d'Armoire** à vendre en parfaite condition avec évier et fan. Prix à discuter. 598-6411 21-4-3fs

**CHEVAUX D'EQUITATION** à vendre. 246-3751 21-4-JNO

**SIROP D'ERABLE** de très bonne qualité de la nouvelle production. 359-2968 21-4-1fs

**VALIANT 72**, sedan 4 portes, moteur 225 P.C. Très propre, millage 54,000 milles. 246-5202 après 4 hrs p.m. 21-4-1fs

**ROULOTTE 23 pieds 1974**, UNIK 8 places, à vendre prix à discuter. Après 7 heures 522-5953 21-4-2fs

**BICYCLE Mustang** de fille, 20 pouces CCM, avec pied, très propre, \$40.00 246-3159 21-4-2fs

**TENTE ROULOTTE** de marque LIONEL 1973, toit rigide, 8 places. Tél. P.M. 247-5549 21-4-2fs

**FORD FAIRLANE 500**, 1970, transmission automatique au plancher pneus radiaux, très propre. Après 3 hrs 248-5623 21-4-1fs

**BICYCLE Kawasaki 90**, 1973, très propre. 247-3519 21-4-1fs

**MOTEUR HORS BORD** Evinrude, 40 H.P. 1967. 248-2383 21-4-1fs

**LAVEUSE** pour chaudières de sucrerie 2 gallons, parfaite condition. 259-7533 21-4-1fs

**MAISON** à vendre, Village St-Adalbert. 356-5126 21-4-1fs

**POELE COMBINE** à l'huile et à l'électricité. 246-5502 21-4-2fs

**MAISON A VENDRE\*** Très bien divisée, grandes pièces, terrain 13,000 pieds, Riv. du Sud Côté Nord. 248-3952 21-4-2fs

**CHASSIS, PORTE, TONDEUSE** manuelle, BOTTES de ski alpin pour enfant. 248-2543 21-4-JNO

**SET DE SALON** avec tables et lampes. 248-3567 21-4-1fs

**CHARRUE** à 2 versoirs à vendre, herse à ressort 248-0464 21-4-2fs

**HONDA 360** à vendre. 248-0464 21-4-2fs

**MAISON** à vendre, située à Cap St-Ignace. Pour informations 248-2181 21-4-4fs

## TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$2.00  
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.  
. Première parution: minimum \$2.00  
. Parution suivante: moins \$0.25

**P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.**

Poêles électriques de seconde main, frigidaire usagés, télévisions noir et blanc, 1 balai Bissell. 248-0100 21-4-2fs

**OLDSMOBILE 98**, 1972, équipement complet, 58,000 milles. Cause: seconde voiture. Tél. 248-6867 le soir, 0415 le jour 14-4-JNO

**MAISON A VENDRE 30 X 45** pieds, 6 1/2 pièces, terrain de 33,575 pieds carrés, avec piscine de 15 X 30; chalet 16 X 18. 248-1089 14-4-JNO

**FOURNAISE** à l'huile à air chaud, de marque l'Islet, à vendre, état neuf. 248-2777 14-4-2fs

**CHEVY NOVA 1974**, à vendre. 350, 3 vitesses au plancher. Tél. de 7 à 9 hrs le soir 247-3407 21-4-2fs

**ROBE DE MARIEE** blanche avec diadème et voile long, grandeur 11 ans, 259-7357 21-4-3fs

**SUZUKI 380**, 1975, état de neuf, 1000 milles, 243-2751 21-4-1fs

**BON FOIN** à vendre [1500 balles] et un moteur stationnaire Wisconsin, 2 cylindres, 15 forces. 247-5563 21-4-2fs

**MAISON MOBILE 55 X 12**, Champion Cosmopolitaine 1967, comprend 5 pièces meublées. S'adresser après 5 heures à Jean-Paul Prévost, Ste-Louise, l'Islet. 354-2403 21-4-1fs

**FOURNAISE** à l'huile modèle Space Heater avec réservoir 3 gallons à l'état neuf. Pour informations après 5 hrs P.M. 248-3282 21-4-2fs

**PONTIAC 1970** à vendre, \$500. 246-5226 21-4-2fs

**PONEY** de 2 ans à vendre en bonne condition. 247-5772 21-4-2fs

**ROULOTTE Bellevue 1975**, à vendre, 22 1/2 pieds, très bon prix. 248-1267 21-4-1fs

**TOYOTA COROLLA 1972**, 856-3560 le soir 856-2561 le jour demander Jacques Dumont 21-4-2fs

## A LOUER

**LOGEMENT 3 1/2** pièces à louer chauffé, éclairé, avec stationnement 856-3150 14-4-2fs

## ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.



J. Antoine Couillard

999 De Bourgogne, Ste-Foy, Québec.

Tel.: 658-7000 Res.: 681-5231

le Permanent

## A VENDRE...

Hôtel Georges V1 situé à Tourville Cte L'Islet. 10 chambres avec eau courante, salle à manger, lobby, bar salon ainsi qu'un grand terrain de stationnement. Prix à discuter

**S'adresser à: 359-2971**

Berthier 12 Avril 1976

## AVIS

Mme Cécile Guillemette de Berthier-sur-Mer ne se tient aucunement responsable des dettes présentes de son mari Jean-Guy Guillemette de Berthier-sur-Mer, ni dans l'avenir. Je tiens à préciser ici que moi, sa femme, ne lui ai jamais contractée aucune dette à aucun endroit que ce soit durant seize années de ménage vécues ensemble.

Mme Cécile Guillemette

Public Works Canada / Travaux publics Canada

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Ministère des Travaux Publics, Chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus Postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

### PROLONGATION

Numéro 029588 - Réparations au quai, Station Quarantaine, Grosse-Île Comté Montmagny, P.Q.

Veuillez prendre avis que la date limite de réception des soumissions du 22 avril 1976 est reportée au mercredi 28 avril 1976 pour les entrepreneurs généraux.

La date limite de réception des soumissions pour les sous-traitants du 20 avril 1976 est reportée au lundi 26 avril 1976.

### INTRODUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud  
Agent des Finances et de l'Administration  
District de Québec

## Carrières et professions

**\$500.00**

**PAR MOIS-ET PLUS!**

**VOULEZ-VOUS LE REALISER?**

**A TEMPS PARTIEL-A LA MAISON.**

**POUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.**

**Tél. 884-2795**

## PERSONNEL DEMANDE

Temps plein et temps partiel. Auto nécessaire.

Résidents dans les comtés de Montmagny, L'Islet et région de La Pocatière.

Payons salaire, plus bonis et commission.

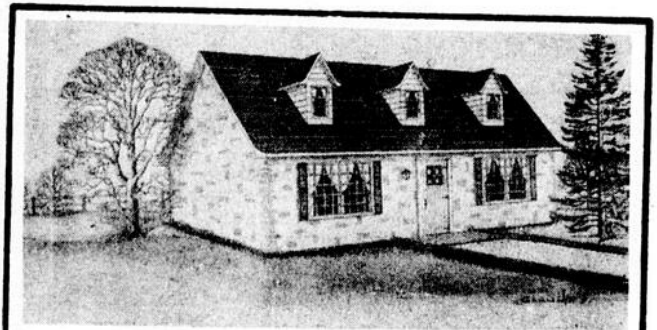
Tél.: 248-4738

## Société Ligniculture Inc.

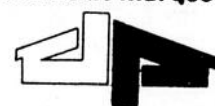
## TERRAINS BOISES

Nous sommes intéressés à l'achat de lots boisés pour aménagement forestiers d'une superficie de 100 acres et plus.

Pour plus de renseignements, contacter:  
J. Réal Turgeon  
Bur: 418-658-7171 [Jour]  
Rés.: 418-842-5203 [soir]



Achetez votre maison usinée de marque



De

**JEAN-PAUL LEVEILLE**

144 Ave de la  
Montmagny

**248-3591**

**LOGEMENT** à louer 4 1/2 pièces, chauffé, libre le 1er juin, 233, Ste Brigitte. 21-4-1fs

**LOGEMENT** à louer, 4 1/2 pièces, libre immédiatement. 248-0839 21-4-1fs

**LOCAL** à louer comprenant bureaux, chauffé, éclairé, entrée indépendante. Aussi CUISINIÈRE à vendre 30 po. conviendrait pour chalet. 248-4530 21-4-1fs

**2 CHAMBRES** à louer, située sur la 6e rue, libres immédiatement, entrée privée. 248-1396 21-4-1fs

Un trois pièces 1/2 non meublé, à louer situé sur la rue principale à St-Pamphile. 356-5118 21-4-1fs

**GARCONNIÈRE** à louer, pour un couple 2 appartements. Aussi sécheuse à vendre G.E. 248-2544 21-4-2fs

**CHAMBRE** à louer à 17, ave Fournier, Salle de séjour, déjeuner si désiré. 248-1705 21-4-JNO

**GARCONNIÈRE** à louer 2 1/2 pièces, entrée privée, grand stationnement, libre immédiatement. 248-4866 21-4-JNO

**GARCONNIÈRE** à louer, 1 1/2 pièce, entrée privée avec stationnement. 248-1932 21-4-2fs

Dans un mois **GARCONNIÈRE** à louer, à 87, est, St-Jean Baptiste, fille de préférence. 248-3720 14-4-JNO

**LOGEMENT** 5 pièces, centre-ville, 3e étage, chauffé, éclairé, \$125. 248-3129 14-4-3fs

**GARCONNIÈRE** meublée, 2 1/2 pièces près hôpital, entrée privée, stationnement. 248-1970 14-4-2fs

**GARCONNIÈRE** 2 1/2 pièces, pour couple âgé à l'Isletville. 246-5898 26-11-JNO

A vendre ou à louer. Maison de campagne, style canadien, 6 1/2 appartements excellente condition. Directement du propriétaire. 243-2682 7-4-3fs

**CHAMBRES** avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage, électricité fournis, près de la polyvalente (filles). Après 6 heures: 248-1633 7-4-JNO

**GARCONNIÈRE** 2 1/2 pièces, à louer, à 16, ave Fournier 7-4-JNO

**CHAMBRE ET PENSION POUR PERSONNES AGÉES.** 248-1769 7-4-4fs

### ON DEMANDE

Fille Sérieuse, honnête, responsable et très propre, pour tenir maison du lundi au vendredi. Tél. le jour 246-5691 le soir: 246-3102 7-4-4fs

Désirerais acheter réfrigérateur au gaz propane usagé. Raymond Bernier, Ste-Appoline, 469-22197-4-4fs

**PERSONNES AMBITIEUSES** demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Jeune fille 18 ans et plus demandée pour travailler dans un hôtel de St-Damien de Bellechasse. 789-2181 14-4-3fs

Jeune fille de 17 ans demande travail dans une maison privée. 884-3887 14-4-2fs

**COUPLE RECHERCHE LOGEMENT** DE 4 1/2 ou 5 1/2 pièces à Montmagny. 248-0833 21-4-1fs

**CHIEN COLLEY** à prix raisonnable. S'adresser à 887-3721 21-4-2fs

Je demande un **LOGEMENT** très propre de 5 1/2 pièces, entrée laveuse-sécheuse, chauffé, éclairé, si possible, à prix abordable, dans un village ou rang, maison seule acceptée libre pour le 1er juillet le plus tard, dans Bellechasse de préférence. S'adresser à Berthier-sur-Mer 259-7170 21-4-1fs

7 personnes demandées temps plein et partiel, possibilité \$6.00 l'heure plus boni, ou commission auto nécessaire, Cté Mty, L'Islet et La Pocatière. 248-4738 21-4-1fs

Jeune fille sérieuse demandée pour partager un appartement près du centre-ville à partir du 1er juillet. Bureau 248-3102 le soir 248-5505 21-4-3fs

### ON OFFRE

**DESSINATEUR** offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes de tous genres. Montmagny: 248-1055 ou 248-1457 7-4-10fs

**SERVICE DE MUSIQUE** pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

**MEUBLES NON PEINTS** en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier. LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO

**ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON;** pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160<sup>e</sup> rue, Montmagny, 248-3863. LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

**NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR** Résidentiel et commercial, nuit ou jour, estimés gratuits. M. William Schneider, 16, Rivière Nord, Montmagny. 248-2284 31-3-JNO

**UNE LIGNE DE PRIÈRE.** Si vous avez besoin de l'aide spirituelle, téléphonez 246-3146 jour et nuit! Nous vous invitons à l'étude de la Sainte Bible chaque jeudi et dimanche soir à l'école Casault à 20.00 heures à la Salle 2381. Pasteur L. Stevenson 25-2-JNO

## VERITABLE AUBAINE...

Renault 17- 1973 en parfaite condition, vitre électrique, radio AM-FM Casette, Transmission manuelle 4 vitesses, couleur jaune Stripe noir (Cause auto fournie)

248-1608



## MONTREAL TRUST

### A VENDRE:

Ville de l'Islet, bungalow 4 chambres, cuisine-dinette, porte-patio, très grand terrain. Taxes totales \$225.00 par année.

Montmagny, Propriété de 3 logements 3 X 4 1/2 Devenez propriétaire avec \$3500 comptant et \$100.00 par mois.

St-Mathieu, propriété à revenu de 10 logements, très bons revenus. Un placement qui rapporte.

Bungalow 3 chambres, secteur résidentiel, chauffage électrique, peu de comptant nécessaire.

Montmagny, propriété à revenu, "Le Vauguelin" 5 X 4 1/2 X 3 1/2. Construction de qualité. Pierres et Briques.

**BRASSERIE** dans comté de l'Islet. Revenu important et possibilité de les accroître.

Nous avons présentement de nombreux acheteurs pour des bungalows de \$25,000 à \$45,000. Confiez la vente de votre propriété à une Compagnie fiable à votre service en tout temps.

Alain Morin 248-5556

## TRUST ROYAL

### A VENDRE: FAUT VOIR

•Village St-Cyrille, Maison 2 étages, revenus. Local commercial Prix \$15,000. Très propre.

•Magnifique Maison 2 étages. •Bas: 7 pièces, Haut: 2-4 pièces, avec piscine, patio, foyer à l'avant, terrain paysagé.

•Maison 2 étages avec possibilité de logements. Bon terrain situé ave Ste-Anne, Montmagny.

•Très beau bar salon avec salle à manger, salle de réception. Bien situé.

•Montmagny, magnifique cottage 8 pièces en brique et pierre des champs, piscine intérieure, garage, terrain paysagé.

•A St-Damase, vieille maison centenaire magnifiquement restaurée à neuf: poutres, bois naturel, avec un très grand terrain paysagé.

•Terrain Prairie St-François de Montmagny 1 1/2 arpent de large par 3/4 mille de long (1/4 mille en labour, reste en bois) Prix à discuter.

•Restaurant "Café Montois" rue St-Jean Baptiste Montmagny Très propre. Equipement neuf. Bons revenus.

•Avons toujours un besoin urgent de maisons, payons comptant.

Pour vendre votre maison, voyez:

**JEAN-MARC MONTMINY**  
248-3031 (Le soir) 248-0176 (Le jour)

## Colloque de l'OFAQ sur les allocations familiales

Enfin l'occasion de réfléchir sur les diverses allocations familiales qu'on dispense ou dispensera éventuellement aux familles du Québec: Allocations familiales, allocations pour la garderie, allocations aux foyers nourriciers, allocations à la mère au foyer, l'adoption subventionnée, etc.

Qu'est-ce que les familles du Québec veulent? Un colloque public sur cette question organisé par les Organismes Familiaux Associés du Québec, aura lieu à Trois-Rivières, Auberge des Gouverneurs, 975 RUE Hart, à partir de 16.00 hres le samedi 1er mai et dimanche 2 mai 76 jusqu'à 16.00 heures. Le thème: Une allocation aux familles ou des allocations?

C'est au tour des familles de dire publiquement leur désir par rapport aux législations qui les concernent.

Tous les responsables d'enfants sont invités!

Denise Laporte-Dubuc  
Secrétaire-Général  
Tél. (514) 849-7347

### A VENDRE

Armoires de cuisine usagées (8 ans), 19 panneaux, 1 tournette et une rangée de tiroirs. Idéal pour chalet. Prix à discuter sur place. 160, 4e rue Montmagny 248-3863

### FERMES DEMANDEES

Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulants, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

**MAURICE ROUSSEAU**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
Tél.: (819) 362-7674  
Commerçant de terres et roulants  
R.R. 2 Plessisville

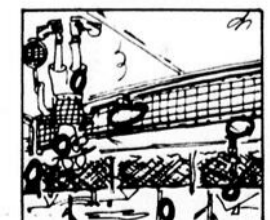
### A VENDRE

Maison située au centre ville de Montmagny: S'adresser à M. Jacques Blanchet 248-2763 passé 6 heures.

### DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES

- Jusqu'à \$15,000
- Taux avantageux
- Aucun boni, ni frais de courtage, ni honoraires de démarcheur
- Renseignements sur demande

**LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE MONTMAGNY**  
124 est rue St-Jean Baptiste  
Phone 248-2620



### COURTIERS

**Les Immeubles KRT INC.**

862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP  
G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

**JEAN-PAUL PELLETIER**

St-Pascal Tél.: 492-6829



### ST-PACOME

Bungalow 30 X 46 construction neuve grand terrain Possession immédiate



### ST-PASCAL

Bungalow 30 X 66, avec abri auto. Sous-sol isolé, caveau à légumes. Situé centre-ville.



### ST-PASCAL

Bungalow 6 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol fini tapis inclus.

### ST-GABRIEL

Epicerie licenciée avec équipement de frigidaires et logement inclus

**AVONS DANS LA REGION PLUSIEURS COMMERCES A VENDRE ...**

## 124 Immeubles Montmagny

**ROBERT BERNIER COURTIER**  
199, rue du Manoir • 248-2652

### A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Bâtisse pouvant se convertir en 4 logements, et 2 hangars attenant à la bâtisse, fait face à 3 rues. Prix: \$18,000.00
- Commerce général à vendre, Cté L'Islet.
- Casse-croûte à vendre, gros chiffre d'affaires à Montmagny
- 3 propriétés rue du Manoir et du Moulin, 2 logements chaque propriété.
- 1 propriété rue Montcalm à \$3,500.00 pour le prix du terrain.
- Garage sur Boul. Taché à louer, en face du Centre Civique.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

## Loisirs- handicapés

Que vous soyez handicapés, adultes ou âgés de moins de 18 ans, vous avez l'opportunité de participer à un camp de vacances pour une durée de quinze jours environ. M. Yves Beauregard, du camp pour Handicapés de St-Alphonse de Joliette, sera à Rivière-du-Loup le 27 avril prochain, pour rencontrer tous les handicapés intéressés de La Pocatière à St-Simon.

Les handicapés physiques surtout et ceux aux handicaps multiples âgés de 18 ans et plus sont invités à venir rencontrer M. Beauregard aux Ateliers-Grand Portage (situés au garage Poitras) boul. Cartier à Rivière-du-Loup le 27 avril à 15 hres. L'organisation du camp offre, au choix, un camp d'une durée de 15 jours au début de juin ou, pour les handicapés autonomes, un voyage en Gaspésie d'une semaine à deux moments différents soit en juillet ou soit en août. M. Beauregard répondra à vos questions et visionnera un film récent sur les installations du camp et sur son fonctionnement. Des coûts très minimes peuvent être chargés, compte tenu des capacités de chacun.

Les parents d'enfants handicapés physiquement ou ayant plusieurs handicaps, âgés de moins de 18 ans, sont invités à venir rencontrer M. Beauregard le 27 avril à 19.30 hres au Cégep de Rivière-du-Loup au local GSII. L'entrée se fait par la cours intérieure, près de l'entrée de la résidence.

Deux sessions de campement auront lieu en juillet et en août pour accommoder le plus de monde possible. Le transport s'effectuera par autobus, à partir du Centre Cardinal Villeneuve à Québec. M. Beauregard se fera un plaisir de répondre à vos questions lors de cette rencontre.

Le club Rotary de Rivière-du-Loup assure les handicapés dans le besoin de son aide habituelle et collaborera à la réussite de ces divers projets de loisirs. Des membres du club participeront aux deux rencontres avec M. Beauregard pour assurer à chacun le plus d'informations possibles.

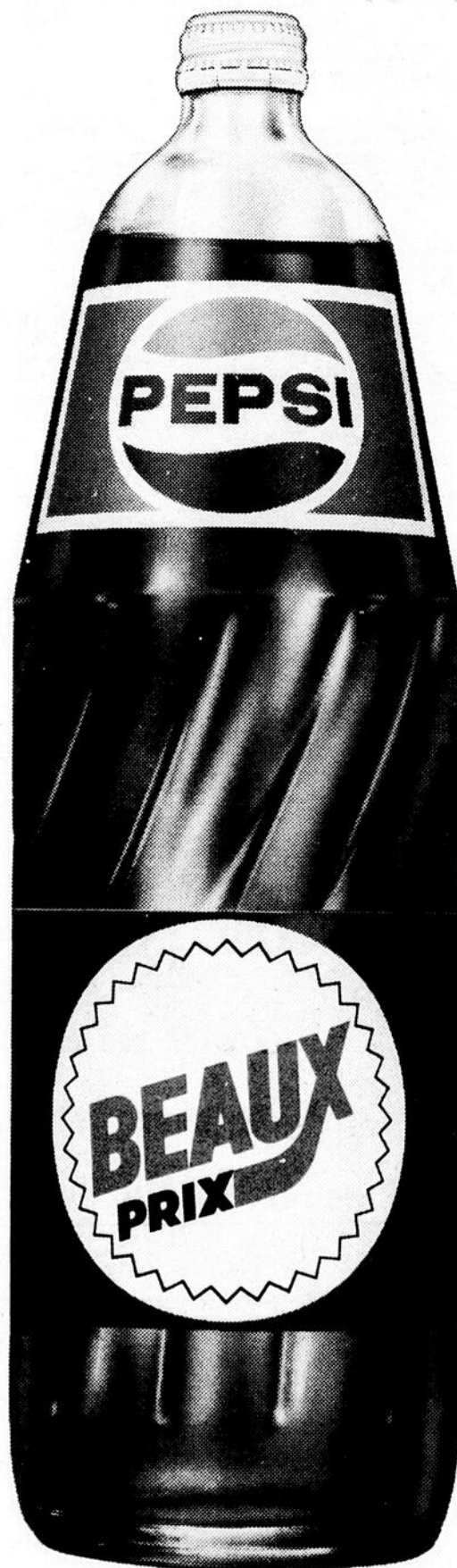
Pour de plus amples renseignements d'ici ces rencontres, vous pouvez communiquer avec Gaston Pelletier, tél. 862-6903 ou 862-6893.

Quelqu'un essaie  
de vous faire marcher?  
Laissez-vous faire.

  
PARTICIPATION  
Marchez. Des aujourd'hui.

# Pepsi 1.5 litre le géant "BEAUX PRIX"

Vous connaissez la bouteille de 1.5 litre de Pepsi-Cola... vous savez bien, la géante? Elle aussi offre les BEAUX PRIX\*! Vous savez sans doute que la façon la plus économique d'acheter du Pepsi, c'est en bouteille de 1.5 litre. (Calculé d'après le coût par once.) Si en plus la bouteille de 1.5 litre est marquée BEAUX PRIX... imaginez un peu les économies! Tout ça, c'est parce que Pepsi a de beaux prix en tête... pour vous! Venez voir les BEAUX PRIX chez tous les marchands participants.



**59¢** (plus dépôt remboursable)

**OU MOINS  
BEAU PRIX SUGGÉRÉ**

## Pepsi a de beaux prix en tête.

\*Les BEAUX PRIX sont déterminés à partir des prix courants et sont en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks dans la région desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola de Montmagny. "Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.